

# LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4339 du Vendredi 19 Juin 2026 - 75<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr Secus aut

## RÉCONCILIATION NATIONALE

# 35 ans de vaines exhortations?



Cérémonie de lavement des mains après la clôture de la conférence nationale souveraine (P.3)

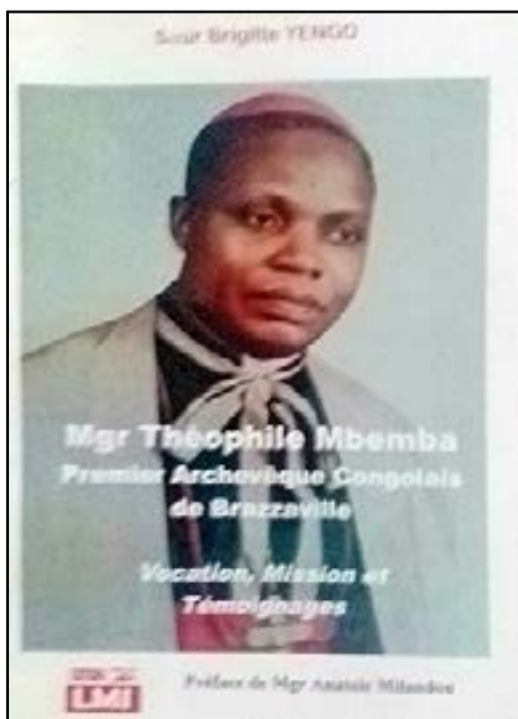
## PARUTION

# Soeur Brigitte Yengo publie un livre sur Mgr Théophile Mbemba



Soeur Yengo pendant la conférence

(P.9)



## PROGRAMME CONGO-FMI

# De l'urgence de réformer la fiscalité pétrolière

(P.2)

## DEVELOPPEMENT

# Sécuriser les tourbières du Bassin du Congo

(P.11)

CANAL+

DONNONS DE LA VOIX !



LE DECODEUR HD  
A 1000 FCFA TTC  
DES LA FORMULE EVASION  
+ INSTALLATION OFFERTE

REASONNEZ-VOUS  
A VOTRE FORMULE HABITUELLE  
30 JOURS OFFERTS  
A TOUTES LES CHAINES

92 92

## EDITORIAL

# Foot à gogo!

PROGRAMME CONGO-FMI

De l'urgence de réformer la fiscalité pétrolière

C'est la recommandation phare de la note de position publiée par la campagne Publiez ce que vous payez (PCQVP) Congo lors d'une conférence de presse animée ce 17 juin à Brazzaville. Pour ce collectif d'OSC, le Congo et le Fonds monétaire international (FMI) gagneraient à opérer des réformes «en profondeur» en matière de fiscalité pétrolière en vue de mobiliser les ressources financières.

Une conférence de presse en lien avec le contexte des discussions entre le FMI et la République du Congo en vue de la conclusion d'un nouveau programme. L'annonce, faut-il le rappeler, avait été faite dans un communiqué publié le 11 mai dernier par le ministère des finances.

Le Congo fait face à une lourde dette de plus de 9 000 milliards de francs CFA, soit plus de 91 % du PIB. Il connaît surtout un déficit infrastructurel criant ainsi qu'une crise socioéconomique visible, notamment avec bourses et salaires impayés, des arriérés de pensions de retraite.

Or, le Congo avec une production pétrolière moyenne de 300 0 000 barils par jour devrait bénéficier des retombées liées à l'envolée des cours du brut du fait d'événements internationaux tels que le conflit opposant la coalition israélo-américaine à l'Iran.

Une situation si difficile que le 11 mai dernier, le Congo annonçait un autre programme avec le FMI, consécutivement au sommet des Chefs d'État de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) tenu le 22 janvier 2026 à Brazzaville. Il s'agira concrètement de solliciter un appui de la part du FMI pour que le

pays parvienne à réaliser «les efforts engagés par le gouvernement en faveur de la relance économique, de la maîtrise des finances publiques et du financement durable des priorités nationales», selon le ministère des Finances.

Enième programme pour les mêmes maux

Il y a, à peine un an, le FMI achevait une sixième revue d'un accord au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) conclu avec le Congo en janvier 2022. Une FEC qui a permis au pays de disposer d'un montant de 228 milliards de francs CFA soit près de 455 millions de dollars pour réaliser un certain nombre d'engagements; des engagements qui peinent à être traduits dans les faits par Brazzaville. Pour la société civile, c'est un programme de trop. «La FEC était censée avoir conduit à des réformes de gouvernance, susceptibles de renforcer la mobilisation des recettes fiscales de l'État», rappelle PCQVP Congo.

«Malheureusement le pays se voit à nouveau soumis à des restrictions dont les populations les plus vulnérables seront durement touchées, telle que l'augmentation des prix du carburant, qui n'a réellement pas permis de dégager des marges budgétaires significatives et contribuer à la réduction de la dette publique», déplore Publiez Ce Que Vous Payez Congo.

Pourtant, le FMI et le gouvernement congolais pourraient envisager des réformes. Et parmi les réformes à initier ou même à diligenter figure en bonne place celles portant sur la fiscalité pétrolière. Question de mobiliser les recettes fiscales de l'état et tirer profit d'une meilleure part de l'exploitation des ressources pétrolières.

En effet, alors que de nombreux pays pétroliers à travers le monde profitent des crises à l'échelle mondiale, le Congo consent des pertes de plus de 1 milliards de dollars chaque année, comme le révèle le rapport 2023 sur la mobilisation financière intitulé «Comprendre les revenus et les ventes pétrolières de l'Etat en République du Congo grâce à la modélisation financière», de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). «Cette baisse a été justifiée par l'application de l'instrument "prix haut" qui a fait baisser les revenus de l'Etat et augmenté la part des revenus des entreprises».

Contrôler les propriétaires réels. Ainsi, lors des négociations à venir, PCQVP Congo recommande que le Congo et son partenaire examinent au plus profond les réformes à mener. Cela permettra de mobiliser davantage de ressources et de ce fait mener à bien des recommandations du FMI, dont la diversification économique.

Dans un contexte où la corruption gangrène fortement le Congo (153e sur 180 dans l'IPC de Transparecy international), les ONG membres de la campagne proposent que cette fois-ci soit mis en place le registre des bénéficiaires effectifs dont la loi a été votée en décembre 2024.

La note de position fait également état de la facilitation de l'accès à l'information, notamment aux journalistes qui jouent un rôle clé dans le suivi de la gouvernance publique. Elle suggère au gouvernement de faire adopter une loi générale d'accès à l'information du public, afin de lever les barrières limitant le contrôle citoyen de l'action publique, grâce notamment à des citoyens éclairés et informés.

DÉLITS FAUNIQUES

Deux présumés braconniers bientôt à la barre!

Dans la réserve naturelle de Lesio-Luna (Département du Djoué-Léfini), deux présumés braconniers, la cinquantaine révolue, ont été interpellés le 3 juin 2026. Ils avaient en leur possession soixante morceaux de viande boucanée d'hippopotame.



Les deux présumés braconniers avec leur butin

Présentés devant le procureur de la République, près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville le 9 juin dernier, ils ont été placés à la maison d'arrêt d'où ils attendent d'être jugés pour ce qu'ils ont fait.

Les deux présumés délinquants fauniques avaient été interpellés par les Eco-gardes de la Réserve Naturelle de Lesio-Luna. Ils avaient été remis par la suite aux agents des Eaux et forêts pour la suite de la procédure, et seraient originaires de la République Démocratique du Congo. Le Projet d'appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage (PALF), informé, y apporte, en collaboration avec les autorités compétentes, son assistance technique.

Les enquêtes se poursuivent pour rattraper d'autres complices en cavale, car la chasse dans une réserve naturelle est formellement interdite.

Pris en flagrant délit de détention de la viande boucanée d'hippopotame, les deux individus sont poursuivis pour délits d'abattage d'une es-

pèce animale intégralement protégée par la loi; détention, circulation et tentative de commercialisation de ses trophées. Ils encourent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme avec de fortes amendes plafonnées à cinq millions de F.CFA conformément à la loi.

Le gouvernement et les acteurs de la conservation ne cessent de sensibiliser sur l'abattage des espèces fauniques sauvages, en martelant que leur trafic conduit à leur extinction à travers le monde. Le Congo, engagé à protéger ses espèces animales, surtout celles en voie de disparition, a mis en place depuis 2008 un dispositif juridique: la loi n° 37-2008 sur la faune et les aires protégées. Celle-ci en son article 27 stipule: «L'importation, l'exportation,

la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique». Le Congo sanctionne vigoureusement tout contrevenant à cette loi.

Pour mémoire, le mois dernier à Lekana et Ngo (Département des Plateaux), trois présumés braconniers ont été interpellés par des gendarmes. Ils avaient été pris avec des armes à feu dont une de guerre, des munitions de guerre, huit morceaux d'ivoire pesant, au total, plus de 31 kg. La première audience portant sur cette affaire est attendue le 24 juin 2026 au Tribunal de Grande Instance de Djambala. V.M.

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE  
N° 171/2026/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les im-  
meubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales				Quartiers	Arrondissement/ Département	Requérants
		Sections	Blocs	Parcelle	Superficiés			
01	N° 9867 du 16/10/25	B2	47	3bis	200,03 m²	14, rue de la Corniche (quartier Diata)	Makélékélé	BAYI Armelle Blanche
02	N°10166 du 12/03/26	/	/	/	494,94 m²	29 rue Jeanne Marcelle (quartier kibina)	Madibou	KOUKA Neill Priscilien
03	N°9451 du 31/03/25	G	88	6(lot n° 46 C)	151, 26 m²	Rue Ibara Joseph ex rue Beranger (Jardin de Bacongo)	Bacongo	MATINGOU née MOUTOMBO Mathilde Ines
04	N° 10074 du 06/01/26	/	/	/	4000, 00 m²	Maloukou	Pool	ELIRA VOUKA Davy Cédric
05	N°10248 du 14/04/26	G	101	5bis (ex 5)	174,89 m²	126 rue Nzoungou	Bacongo	EKOUNDZOLA née MALONGA NGABIO Colombe Dorelle
06	N°10953 du 23/04/26	/	/	/	416,12 m²	Impasse quartier KOMBE	Madibou	SAMBA Harper Segond
07	N°10054 du 14/01/26	/	/	/	399,95 m²	Rue Auguste BAKOUMA quartier Kibina	Madibou	Madame BOUDZOU MOU BIKOUTA Brefina Ella
08	N°10254 du 20/04/26	/	/	/	5000,00 m²	Village Koubola sous -préfecture de Goma tsé-tsé	pool	Société NSIA Vie Assurances S.A
09	N°35021 du 12/02/26	/	/	/	206,01m²	12 Rue Sehossolo (quartier 711 Case Barnier)	Mfilou	Enfants TCHICAYA TCHIAMOU
10	N°7080 du 29/11/2022	AK	117	5	174, 94 m²	N°29 rue Nzonzi quartier 705 Makazou	Mfilou-Ngamaba	MOUSSOUNDA NSIHOU GAICHE Princia et Enfants NGOULOU
11	N°9824 du 29/09/25	AB	85	19	257, 16 m²	34, rue Vincent MANTINOUI quartier Mafouta	Madibou	MVINZOU Trésor K. & MVINZOU Reine Ruth
12	N°9103 du 29/08/24	F	69	8	182, 68 m²	88, rue Felix Tchikaya (ex rue lamy)	Bacongo	Madama MAKIELO Denise
13	N°10256 du 20/04/26	B2	89	8	196, 42 m²	Rue pierre Matingou, quartier Diata	Makélékélé	NGOULOU Grace Gotille
14	N°10277 du 27/04/26	/	/	/	359,92 m²	Quartier Kélé Ténard	Mfilou	MAGNIMA Jeanine
15	N°9488 du 17/04/25	B2	122	21	382, 46 m²	Rue Mbongui n°43 Quartier Diata	Makélékélé	DIAN DOBA Edouard
16	N°10244 du 13/04/26	E	51	9(ex 43)	350,83 m²	43 rue Mère Marie	Bacongo	NKODIA LOUKOULA Alice Sandrine Lovly
17	N° 10277 du 27/04/26	/	/	/	320,31 m²	Quartier kélé Ténard	Mfilou	MAGNIMA Jeanine
18	N°10290 du 30/04/26	AK	225	08	349, 17 m²	39 av Cardinal Emile Biayenda (Quartier 706 Massina)	Mfilou	NGOMA Jean
19	N°10220 du 07/04/26	F	81	12 (ex 11)	306,17 m²	105, rue Félix Tchikaya (ex Lamy)	Bacongo	KABOU DOUSSIEVINI Juvel Rey
20	N°10101 du 09/02/2026	/	/	/	254,92 m²	5, rue Linda François (quartier 712 Itsali)	Mfilou	MORANGA Schekina Grâce
21	N°10219 du 07/04/26	AL	141	11	215, 70 m²	87, rue Bosso (quartier 78 Moutabala)	Mfilou	KIMINOU Paul Claver
22	N°9694 du 04/08/25	G	145	23	324, 07 m²	Rue Surcouf n°138 (quartier Bacongo)	Bacongo	ENFANTS M'BONGO MBIKI
23	N°9785 du 17/12/25	BH2	72	14	498, 59 m²	15 bis rue Edouard BAHONDA, quartier Massissia	Madibou	LOUZOLO Mathilde Nadège
24	N°10258 du 20/04/26	AD4	2	11	368, 43 m²	06 rue Jean Bimpoudi (quartier 806 Massissia)	Madibou	-BOUMPT Serge Magui;-BOUMPT Maëlle -Magui
25	N°10224 du 8/04/26	/	/	/	181,13 m²	Quartier Lifoula commune de Kintélé	Departement du pool	Madame APANA Colombe Steve
26	N°10221 du 08/04/26	/	/	/	175,06 m²	Rue Nianga Rodolphe (quartier Lifoula) Commune de kintélé	Departement du pool	Monsieur APANA Maxime Wilfrid
27	N°10223 du 08/04/26	/	/	/	283,73 m²	Quartier Lifoula ,Commune de kintélé	Departemnt du pool	Monsieur APANA Georges Chadly Rasner
28	N°10253 du 20/04/26	/	/	/	5501,64 m²	Village Imbimi sous -préfecture d'ignié	Departement du pool	Monsieur APA NA Maxime Wilfrid
29	N°9612 du 16 /06/25	C2	63	11bis (ex 11)	174,36	55,rue Mboté (quartier Mpissa)	Bacongo	NGOGANG TCHIKANGOUA Esther Pascaline
30	N°9735 du 13/08/25	F	106	11 5ex 14)	235, 28 m²	95 bis rue Pasteur Fila joel ,ex rue Ball (5quartier Matiabou)	Bacongo	BILOUKY MONECKA Steve Rudolph
31	N°5349 du 30/12/19	AJ	32	06 bis	200,00 m²	Quartier Massina	Mfilou	NGOBILA Ronel Guelor
32	N°10125 du 19/02/26	AK	3	1	27480, 52 m² Soit 2ha 74 are 80 ca	49, Av. de la Paroisse (quartier Mpiere -Mpiere)	Mfilou	Eglise Evangelique du congo (Paroisse de M'filou )
33	N°9078 du 12/08/24	/	/	/	180,00 m²	Quartier Nkoko Agri -congo	Madibou	SAMBA Prefina Justice
34	N°10241 du 13/04/26	AB	48	20 bis	227, 05 m²	1 bis rue Mankessi Etienne (quartier Mansimou)	Madibou	NDILOU Auriole Movane
35	N°10249 du 15/04/26	A3	17	14	170,00 m²	99, rue Monseigneur Barthelemy Batantou (Q Château d'Eau)	Makélékélé	KOULOUNGOU DE-BENDAULT Brice Merveille
36	N°10116 du 17/02/26	G	30	7	252,71 m²	19 rue Mbala Prosper (ex Aucereau)	Bacongo	KOUNKOU Kendrick Ethan
37	N°10053 du 14/01/26	/	/	/	539,19 m²	Quartier Kombé	Madibou	NZELOMONA Anais Khany Agnès
38	N°9010 du 05/11/25	/	/	/	2502,33 m²	Quartier Madiba	Pool	MASSAMBA NDILOU Marc
39	N°34054 du 21/08/25	/	/	/	190,59 m²	Rue NIGUYM	Djiri	MOUKOUYOU Annie Dorgeais Grâce Emmanuelle
40	N°10239 du 10/04/26	E	106(ex 5)	13bis (ex 7)	359,48 m²	35 bis, rue Mabi(ex rue Alexandry)	Bacongo	SENDE NZIMBOU Thérèse M
41	N°4602 du 19/12/18	/	/	/	1600,00 m²	Village Samba Alphonse	Pool	NSADISSI Paul
42	N°35287du 08/04/26	P13C	28(ex 91)	2bis (ex 2517)	216,67 m²	Rue Abia (quartier cité des 17)	Mfilou	OKOBO Estime Chibrel
43	N°10276 du 27/04/26	/	/	/	399,53 m²	Quartier Kélé Ténard (Mitoko)	Mfilou	MOUNZEO Breitzer François
44	N°10195 du 31/03/26	C2	96	37(ex 730)	542,24 m²	730, Rue Félix Eboué	Bacongo	KEBI GANGA Chardel Rodrigue

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière

Fait à Brazzaville, le 12 juin 2026

Pour l'insertion légale  
Le chef de Bureau, Aimé Carl Stédy DIATOU

PACIGOF

# Don de véhicules au ministère des Petites et moyennes entreprises

Le 11 juin 2026, le ministre de l'Économie, du plan, de la statistique et de la prospective, et gouverneur de la Banque africaine de développement (BAD) pour la République du Congo, Ludovic Ngatsé, a procédé à la remise de véhicules et de matériel de bureau à la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. La cérémonie s'est tenue en présence du représentant résident de la BAD au Congo et du coordonnateur du PACIGOF.

Cette seconde dotation fait suite à la première, intervenue en février 2026. Réalisés dans le cadre du Projet d'appui au climat des investissements et de la gouvernance forestière (PACIGOF), les équipements comprennent quatre véhicules Toyota Prado destinés aux directeurs généraux du ministère des PME et de l'artisanat ainsi qu'au coordonnateur du projet. Le don inclut également du matériel informatique pour les directions départementales des PME, notamment des ordinateurs, des imprimantes et divers accessoires.

Le représentant résident de la BAD a salué la tenue réussie à Brazzaville des Assemblées annuelles 2026, tout en présentant le projet PACIGOF, financé conjointement par la BAD et le Gouvernement congolais, pour un coût global

de 25 milliards de FCFA. L'objectif du projet est de contribuer à une croissance forte et inclusive en améliorant le climat des investissements et en soutenant la diversification de l'économie congolaise. Il vise notamment à renforcer les institutions d'appui au secteur privé, à encourager l'initiative entrepreneuriale et à améliorer la gouvernance au sein de la filière forêt et bois. Plusieurs ministères ont bénéficié des appuis du projet, dont celui des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat. À ce titre, il a été souligné que ces véhicules améliorera significativement la capacité opérationnelle du ministère, en facilitant la mobilité des équipes sur le terrain et le suivi rapproché de la mise en œuvre des actions d'accompagnement. Pour sa part, la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kim-



La remise des contacts par le ministre de l'Économie



Le don de véhicules

batsa Goma a exprimé sa gratitude à la BAD. Elle a affirmé que ces moyens contribueront à mieux atteindre les bénéficiaires, tout en précisant que l'enjeu ne se limite pas à fournir des équipements aux en-

treprises, mais aussi à assurer le suivi et l'accompagnement. Elle a également indiqué que le don sera utilisé de manière responsable et efficace.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

## Foot à gogo!

La Coupe du monde de football bat son plein dans les trois pays co-organisateurs. C'est une compétition inédite qui se déroule dans un contexte de tensions mondiales et sous la férule d'une série d'événements eux aussi inédits. Tensions ? Le mot est faible : guerre entre les Etats-Unis, pays co-organisateur et l'Iran, pays participant, dont les joueurs sont sommés de quitter le territoire états-unien à la fin de chaque match: inédit ! La police américaine de l'immigration fait le ménage dans les rues pour expulser les clandestins. Inédit aussi. Tout comme est inédit cet assemblage hétéroclite du Canada, du Mexique et des Etats-Unis pour organiser ces joutes.

L'image du sport unissant les nations sortira probablement écornée de cette compétition mondiale lorsque, le 19 juillet prochain, les deux pays finalistes recevront la coupe du vainqueur et celle du challenger. A peine la guerre entre eux finie, l'Iran et les Etats-Unis sont plongés dans d'âpres négociations destinées, assure-t-on, à ramener la paix dans la région tourmentée du Moyen-Orient. Quelle paix vivra ce monde après cette 23<sup>e</sup> Coupe de football, qui aura brassé 48 sélections nationales (dont 10 africaines) ? On le verra dans quatre semaines. Contentons-nous de ce que, même les dirigeants les plus retors dans un monde qui s'extrême-droitise, aient consenti à marquer une pause le temps de refroidir les grenades.

Le monde en avait bien besoin : le multilatéralisme a bel et bien volé en éclats. Les solidarités anciennes ont du mal à prendre la parole en public. Les conférences des experts sur les épidémies, les guerres ou la dette mondiale se terminent rarement désormais par des communiqués apaisants. Les nouvelles les plus anxiogènes courent les fora. Le droit international ne veut plus rien dire, ni le droit, pour chaque peuple, à disposer de lui-même. Tu es fort ? Mesure-toi à moi. Tu es faible ? Tu n'as même pas de terres rares pour te protéger, d'uranium, ou de pétrole ? Tant pis : le monde appartient aux seuls puissants. Ôte-toi du chemin, le cortège de gloire est fait pour les seuls triomphateurs. Et l'Afrique, faible des faibles, regarde et pleure sur elle-même.

En juillet prochain, nous saurons s'il existe au moins un droit des faibles à dribbler et à marquer des buts. Contre les puissants préférablement. Ou entre les faibles entre eux, sans que nous soit rappelé le devoir de nous taire devant les puissants. Dans l'Aventure ambiguë, Cheikh Amidou Kane parle de ceux qui ont appris à vaincre sans avoir raison. Nous sommes de ceux qui ne vainquent pas, et qui n'ont jamais raison de toute façon. C'est pourquoi des espaces comme celui qui, tous les quatre ans, organise une compétition sportive entre nations sont précieux. Pour souffler un peu.

Albert S. MIANZOUKOUTA

### RÉCONCILIATION NATIONALE

## 35 ans de vaines exhortations ?

Le Congo a célébré, mercredi 10 juin 2026, le 35<sup>ème</sup> anniversaire de la Journée de la réconciliation nationale à l'issue de la conférence nationale souveraine, de 1991. Journée marquée par la cérémonie de lavement des mains. Objectif visé : réconcilier le peuple congolais avec lui-même. Mais après cela, la bêtise est revenue au galop.

Le 10 juin 1991, la conférence nationale souveraine débutée trois mois plutôt (le 25 février) s'était achevée. Le peuple congolais tout entier était appelé à se réconcilier avec lui-même sur toute l'étendue du territoire national, à travers le rituel du lavement des mains. Sur l'esplanade du palais des congrès, les 1.100 délégués à la conférence nationale souveraine étaient passés à tour de rôle devant une borne fontaine se laver les mains. On espérait pardonner les maux et leurs auteurs dénoncés pendant les 105 jours qu'a duré de la conférence nationale souveraine, ainsi que ce que le Congo avait connu de négatif depuis l'indépendance. Denis Sassou Nguesso alors Président de la République et son prédécesseur Jacques Joachim Yhombi Opango se retrouvaient et s'embrassaient. C'était l'un des points forts et marquants de cette journée. Malheureusement, après la réconciliation, le sang a encore coulé. Le Congo a

renoué avec les vieux démons de la division. Avec la contestation des résultats des élections législatives anticipées, les politiques s'injuriaient et se dénigraient à travers les médias et les meetings. A cette guerre des mots avait succédé la vraie guerre civile à l'issue de laquelle plus de 2 mille morts étaient déplorés et dix mille habitations détruites. Les théâtres de ces violences étaient Brazzaville dans sa partie sud, les départements du Pool, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. Après ces violences, un pacte de paix était signé le 24 décembre 1995. En l'an 2000, le Programme de réinsertion des ex-miliciens et de ramassage des armes légères était lancé en République du Congo, avec l'appui des partenaires financiers et techniques, en l'occurrence le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), à travers le thème «Soutenir les ex-miliciens dans leurs



Après la clôture de la conférence nationale souveraine

efforts de réinsertion dans la vie civile, pour restaurer la paix et reconstruire une vie normale qui soit économiquement et socialement durable». Au cours

des guerres successives de 1997 à 1999, les jeunes étaient confrontés au chômage et à l'incertitude. C'est ainsi que le programme de réinsertion avait pour but à aider les ex-miliciens à retrouver les moyens de subsistance sans faire appel aux armes, principalement en leur fournissant un ap-

pui pour relancer des activités leur permettant de se prendre en charge au sein de leurs communautés. Le Programme de réinsertion a été une intervention de protection de la société civile congolaise, pour consolider le processus de paix.

Ph. B.

### CONGO-UNION EUROPEENNE

## La transformation numérique de l'État au cœur d'un dialogue stratégique

À Congo, la modernisation de l'administration publique continue de s'imposer comme l'un des chantiers majeurs de l'action gouvernementale. Le ministre de la Réforme de l'État et des relations avec le Parlement, Luc Joseph Okio, a reçu le 16 juin 2026 l'ambassadrice de l'Union européenne au Congo, Anne Marchal, pour une séance de travail marquée par la volonté commune de renforcer la coopération autour de la transformation numérique des services publics.

Cette rencontre a également permis à la diplomate européenne de saluer la reconduction du ministre à la tête de ce département stratégique ainsi que l'élargissement de ses attributions aux relations avec le Parlement.

Au centre des échanges figurait le développement des administrations publiques à travers l'accélération de leur transition numérique, un domaine dans lequel l'Union européenne accompagne déjà plusieurs pays partenaires.

(Suite en page 5)



Pendant l'audience

CONGO-ITALIE

# Les 80 ans de la naissance de la République italienne célébrés à Pointe-Noire

La communauté italienne de Pointe-Noire a célébré, le 2 juin 2026, la Fête nationale de la République italienne. C'était lors d'une cérémonie organisée sous le patronage de l'ambassadeur d'Italie en République du Congo, Enrico Nunziata. La rencontre s'est tenue au restaurant "Le Club des pétroliers d'Eni", en bordure de l'océan Atlantique. Le secrétaire général du département de Pointe-Noire, Sylvestre Lempoua, ainsi que de nombreux ressortissants italiens et invités congolais y ont pris part.

Cette célébration revêtait une importance particulière, puisqu'elle marquait le 80e anniversaire de la naissance de la République italienne. Dans une ambiance conviviale et empreinte de solennité, les participants ont réaffirmé les valeurs qui les rassemblent et rendu hommage à tous ceux qui œuvrent quotidiennement au renforcement des liens d'amitié et de coopération entre l'Italie et le Congo.

Le 2 juin 1946 demeure une date fondatrice de l'histoire italienne. À l'issue de la Seconde guerre mondiale, les Italiens furent appelés aux urnes pour choisir librement entre la monarchie et la République. En optant pour la dernière option, ils ont posé les bases d'un État moderne fondé sur la liberté, la démocratie, l'État de droit, la solidarité, la justice sociale et la paix. Cette consultation historique fut également marquée par une avancée majeure: pour la première fois, les femmes italiennes participaient à un scrutin national.

Prenant la parole devant ses compatriotes et les autorités congolaises, l'ambassadeur Enrico Nunziata a souligné la portée de cet anniversaire: «Cette célébration n'est pas seulement celle d'une date historique. Elle rend hommage aux femmes et aux hommes qui ont contribué à bâtir la République italienne. Cet anniversaire nous rappelle également que la démocratie n'est jamais définitivement acquise. Elle exige responsabilité, dialogue, respect des institutions et engagement citoyen.»

Le diplomate a également rappelé que l'Italie demeure attachée à une politique étrangère fondée sur le dialogue, la coopération, le respect mutuel et le droit international.

Aux couleurs du drapeau italien – vert, blanc et rouge –, le site de la cérémonie a servi de cadre à la diffusion d'un message vidéo du vice-président du Conseil et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Antonio Tajani. Celui-ci a salué l'engagement des commu-



Le SG du département de PNoire Sylvestre Lempoua (au centre), la DD des Affaires étrangères entouré par le consul honoraire sortant et l'ambassadeur d'Italie au Congo Enrico Nunziata à droite

nautés italiennes établies à travers le monde, qu'il considère comme une ressource stratégique pour l'Italie. Selon lui, elles contribuent à la préservation de la langue et de la culture italiennes. Tout en construisant des passerelles entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil.

Dans le même esprit, Enrico Nunziata a mis en lumière l'apport de la communauté italienne au développement économique et social du Congo. Présents dans de nombreux secteurs d'activité, les ressortissants et entreprises italiens participent à la croissance du pays. Tout en consolidant les relations bilatérales. Une diplomatie du travail, de l'en-

treprise, de l'innovation et de la compétence que l'Italie entend promouvoir sur le continent africain.

Saluant l'excellence des relations entre la République italienne et la République du Congo, l'ambassadeur a réaffirmé la volonté de son pays d'accompagner l'Afrique non comme un simple partenaire. Mais comme un acteur majeur de l'avenir commun, conformément à la vision portée par le Plan Mattei.

Aujourd'hui, la coopération entre l'Italie et le Congo s'étend à plusieurs domaines stratégiques, notamment l'énergie, les infrastructures, la santé, l'agriculture, la formation professionnelle et la

sécurité maritime. Autant de secteurs appelés à contribuer à la construction d'un avenir plus prospère pour les jeunes générations des deux pays. Profitant de cette occasion, Enrico Nunziata a adressé ses remerciements à la communauté italienne de Pointe-Noire pour son engagement et sa contribution au rayonnement des relations italo-congolaises. Avant de laisser place à un moment de convivialité et de partage.

## Hommage au consul honoraire Domenico Giostra

En marge des festivités, un cocktail dînatoire a été organisé en l'honneur du consul honoraire d'Italie au Congo, Domenico Giostra, arrivé au terme de sa mission, après dix-huit années de service, de 2007 à 2026. À cette occasion, l'ambassadeur Enrico Nunziata a salué le parcours exemplaire d'un homme reconnu pour son professionnalisme, sa disponibilité et son engagement constant au service des relations entre les deux pays.

«Domenico Giostra n'a pas seulement été un consul honoraire. Entrepreneur expérimenté, il connaissait parfaitement les réalités économiques du Congo et les défis auxquels sont confrontées les entreprises. Cette double expérience lui a permis de

favoriser une coopération efficace et durable entre les partenaires italiens et congolais», a-t-il souligné.

Au cours de son mandat, les relations économiques entre l'Italie et le Congo se sont considérablement renforcées. Avec l'implantation de nouvelles entreprises italiennes et l'élargissement des domaines de coopération.

Présent à cette cérémonie d'au revoir, le secrétaire général du département de Pointe-Noire, Sylvestre Lempoua, représentant le préfet du département, a exprimé la reconnaissance des autorités congolaises envers le consul honoraire.

«Dans l'exercice de vos fonctions, vous avez su incarner, avec dignité, engagement et humanité, les liens d'amitié qui unissent nos deux États. Votre disponibilité et votre action constante en faveur de la communauté italienne de Pointe-Noire ont durablement marqué notre territoire. Nous saluons votre parcours remarquable et l'empreinte positive que vous laissez à Pointe-Noire. Nous vous souhaitons plein succès dans vos futures fonctions», a-t-il déclaré.

Une séquence empreinte d'émotion qui est venue clôturer une journée placée sous le signe de l'amitié, du dialogue et de la coopération entre l'Italie et le Congo.

## CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

### Garantir la qualité des produits de santé jusqu'au dernier kilomètre: CRS et ses partenaires renforcent la sécurité des traitements antipaludiques en République du Congo



Assurer l'efficacité des médicaments passe par une gestion rigoureuse de leur parcours, de la réception jusqu'à leur administration au patient. Derrière cette réalité, souvent invisible pour les populations, se déploie un travail exigeant de contrôle, de traçabilité et de surveillance. Catholic Relief Services (CRS) y contribue activement aux côtés de ses partenaires, notamment le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) et la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) du ministère de la Santé et de la Population.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du 7<sup>ème</sup> cycle de subvention du Fonds mondial (2024-2026), dans lequel CRS, en tant que bénéficiaire principal, joue un rôle clé dans la lutte contre le paludisme et le renforcement des systèmes de santé, avec une attention particulière portée à l'amélioration de la gestion des produits de santé.

Dans ce même contexte, CRS a contribué au renforcement du système de santé en République du Congo en appuyant le Ministère de la Santé et de la Population dans l'élaboration et la validation du Manuel des procédures

opérationnelles standardisées de gestion du médicament et du Manuel d'assurance qualité des médicaments et autres produits de santé. C'est dans la dynamique d'opérationnalisation de ces normes qu'une mission conjointe a été organisée du 8 au 11 juin par les parties prenantes concernées, notamment CRS, la DPM et le PNLP. Déployées dans six Centres de santé intégrés (CSI) du département de Pointe-Noire puis dans cinq CSI du Niari, les équipes avaient pour mission de vérifier les conditions de stockage et de conservation des produits de santé antipaludiques, de contrôler leur traçabilité et leur qualité (les dates de péremption, les numéros de



Photo lors du contrôle des produits de santé dans le centre de santé intégré OCH Arrondissement 1 Lumumba département de Pointe-Noire.

lots ainsi que l'intégrité des emballages etc.). Au cours de cette mission, un échantillon de 150 tests de diagnostic rapide et plus d'une centaine de comprimés de médicaments antipaludiques ont été prélevés en vue d'un contrôle qualité indépendant réalisé par un laboratoire international préqualifié. Les prélèvements ont été effectués selon des critères techniques rigoureux, notamment par la vérification des numéros de lots sur l'en-

semble des sites sélectionnés.

Cette approche permet d'assurer une traçabilité complète des produits et de détecter rapidement toute éventuelle anomalie afin d'en identifier l'origine au sein de la chaîne d'approvisionnement et d'en stopper sa distribution si nécessaire.

À travers cet accompagnement technique et financier, CRS contribue, aux côtés des autorités sanitaires na-



Photo de famille avec l'équipe de CRS, du PNLP, de la DPM et des agents de santé du CSI Petit Zanaga. Dans le département du Niari.

tionales, au renforcement des mécanismes d'assurance-qualité des produits de santé et à la promotion de pratiques conformes aux standards nationaux et internationaux.

Au-delà des chiffres et des procédures, cette action traduit une ambition commune: garantir que chaque médicament ou test diagnostique remis à un patient réponde aux exigences les plus élevées de qualité et de sécurité.

En renforçant les capacités nationales, la traçabilité des produits et la surveillance de la chaîne d'approvisionnement, CRS, le ministère de la Santé, contribuent à une lutte plus efficace contre le paludisme et à une meilleure protection des communautés.

L'équipe de rédaction de CRS.

**DISTINCTION**

**Norbert Okiokoutina élevé à la dignité de Grand commandeur dans l'ordre du mérite communautaire de la CEMAC**

Le Grand chancelier des ordres nationaux de la République du Congo, Norbert Okiokoutina, a reçu les insignes de Grand commandeur dans l'ordre du mérite communautaire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), lors de la tenue, du 10 au 11 juin 2026 à Brazzaville, de la réunion du comité inter-Etats de l'Union économique de l'Afrique centrale. La distinction lui a été remise par le ministre, conseiller diplomatique du Président de la République centrafricaine, Grand chancelier honoraire des ordres communautaires de la CEMAC, Stanislas Moussa Kembe.

Pour permettre à Norbert Okiokoutina d'assurer pleinement ses fonctions, le Conseil des ordres communautaires avait pris à l'unanimité, en sa séance du 21 mars 2025 à Douala, au Cameroun, la décision l'élevant à la dignité de Grand commandeur dans l'ordre du mérite communautaire de la CEMAC. Dans son mot de circonstance,

Norbert Okiokoutina a remercié le Président de la République du Congo, Président en exercice de la CEMAC, Grand maître des ordres communautaires, son Excellence M. Denis Sassou-Nguesso, ainsi que ses pairs Chefs d'Etat, pour la confiance placée en lui, avant de s'engager à ne ménager aucun effort pour mener à



Norbert Okiokoutina

bien sa mission. Il sied de rappeler que Norbert Okiokoutina est le Grand chancelier des ordres nationaux de la République du Congo. Au niveau de la CEMAC, son man-

dat ira jusqu'à la fin de celui de la République du Congo à la Présidence en exercice de cette institution sous-régionale.

A.-P. MASSAMBA

**ZONE MILITAIRE DE DEFENSE N° 1**

**Le colonel-major Aimé Fred Nianga a pris son commandement**

Nommé récemment nouveau commandant de la Zone militaire de défense n° 1 (ZMD 1), le colonel-major Aimé Fred Auvrey Nianga a pris son commandement, le 13 juin 2026. Il succède au général de brigade Jean Olessongo Ondaye, devenu ministre de l'Intérieur et de la décentralisation depuis le 24 avril 2026. La cérémonie officielle de prise de commandement s'est déroulée sur le tarmac de la Base aérienne 01/20 de Pointe-Noire, sous le patronage du général de division Guy-Blanchard Okoi, Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (F.A.C.).

Elle a réuni de nombreuses personnalités civiles et militaires, notamment des autorités administratives territoriales, des représentants des corps judiciaires, diplomatiques, des administrations publiques et privées, ainsi que des responsables de la Force publique. Une série de temps forts ont marqué l'évènement : la lecture du décret portant nomination du nouveau commandant de zone, par le capitaine de vaisseau-major Sosthène Sita Milandou, chef de la division organisation à la direction de l'organisation et des ressources humaines; le transfert de commandement et la présentation officielle de l'officier supérieur nouvellement nommé, ainsi que l'évocation de son parcours, puis le défilé militaire. De 2022 à 2025, le colonel-major Aimé Fred Auvrey Nianga a occupé tour à tour les fonctions de chef d'Etat-major de la Garde républicaine (GR) par intérim, directeur des opérations et de commandant de bataillon d'appui de la GR. Après son passage à l'Ecole supérieure de guerre en Angola, il est nommé chef de gestion en planification des cadres de la Garde républicaine, commandant du deuxième bataillon et chef d'Etat-major du même bataillon. En 2001, après l'obtention du diplôme d'Etat-major à l'Académie militaire Marien Ngouabi, il est devenu commandant

de la première compagnie de la Garde républicaine ; de 1998 à 1999, stage d'application à l'Ecole royale d'infanterie du Maroc. Il a ensuite été nommé de 1994 à 1997, chef de service commercial (détachement au Cercle Mess des officiers de Brazzaville) ; de 1991 à 1993, après son passage à l'Ecole d'officiers (Académie militaire Marien Ngouabi, il est nommé au grade de sous-lieutenant; 1998, service national obligatoire et incorporation dans l'armée. En 1997, le colonel-major Aimé Fred Auvrey Nianga a ob-



Pendant la remise de l'étendard de commandement, (en médaillon le colonel-major Aimé Fred Auvrey Nianga)

tenu le diplôme de maîtrise en Sciences économiques à l'Institut d'économie d'Odesa, en URSS. Au-delà du caractère protocolaire, cette prise de commandement traduit la continuité de l'action de l'Etat dans le renforcement des capacités opérationnelles des Forces armées congolaises et dans

la consolidation de la chaîne de commandement militaire. Elle constitue également un moment de cohésion et de mobilisation autour des missions de défense, de sécurité et de protection de l'intégrité territoriale du pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

(Suite de la page 3)

«Au cours de notre échange, nous avons abordé la réforme de l'Etat, notamment le développement des administrations. L'Union européenne soutient cette dynamique grâce à sa contribution à l'accélération de la transformation numérique. Il était intéressant d'avoir une discussion ouverte avec monsieur le ministre afin de mieux préciser les besoins et d'améliorer notre offre d'accompagnement», a expliqué Anne Marchal à l'issue de l'audience. Les deux responsables ont également passé en revue plusieurs dossiers d'intérêt commun afin d'évaluer leur niveau d'avancement et d'identifier les prochaines étapes de la coopération. Parmi les priorités dégagées figure le maintien d'un dialogue régulier entre le ministère de la

Réforme de l'Etat et l'Union européenne, aussi bien sur le plan technique que stratégique. Pour la représentante de l'UE, la réforme de l'Etat dépasse le cadre d'un seul département ministériel et nécessite une approche transversale impliquant plusieurs administrations. «Monsieur le ministre l'a bien souligné: la réforme de l'Etat concerne plusieurs ministères. Il est donc important de poursuivre les échanges, tant dans le cadre du dialogue technique que dans celui que l'Union européenne mène avec ses pays partenaires sur les besoins en matière de développement», a-t-elle indiqué. Cette rencontre intervient dans un contexte particulier marqué par la préparation de la nouvelle programmation financière de l'Union européenne. Un exercice qui

coïncide avec les priorités de développement définies par le Congo dans son Plan national de développement (PND). «C'est un moment important. Du côté de l'Union européenne, nous travaillons actuellement sur notre nouvelle programmation financière, qui correspond à une nouvelle période de coopération avec le Congo et s'inscrit en cohérence avec les orientations de son Plan national de développement», a souligné Anne Marchal. À travers ce dialogue renouvelé, Brazzaville et Bruxelles affichent leur volonté de renforcer un partenariat centré sur la modernisation de l'action publique, la gouvernance et l'adaptation de l'administration congolaise aux défis de l'ère numérique.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**COUP D'OEIL EN BIAIS**

**Journée de la réconciliation nationale: un manquement**

La 35<sup>e</sup> Journée de la concorde nationale célébrée le 10 juin 2026 a été une occasion de multiplier les appels à l'unité des filles et fils du pays. On doit cette Journée à la Conférence nationale souveraine de 1991. On a beau faire le procès de ce forum, c'est pourtant grâce à cet événement historique que beaucoup de choses sont devenues possibles dans notre pays rongé par des contentieux en tout genre. Mais pour un acteur politique majeur de ce pays, «il reste encore un manquement grave vis-à-vis du président Alphonse Massamba-Débat», réhabilité par la même conférence nationale mais resté sans sépulture, depuis mars 1977. «Il serait de bonne politique de réconcilier les Congolais, et d'apaiser les douleurs en retrouvant les restes mortels de cet ancien chef de l'Etat afin qu'hommage soit rendu à une personnalité dont l'action économique marqua profondément le Congo», souligne-t-il.

**Deux morts suspectes et quatre autres personnes en réanimation**

Deux femmes d'une même famille ont été trouvées mortes, samedi 13 juin 2026 au petit matin, dans leur maison, rue Djoué à Moungali (Arrondissement 4 de Brazzaville). Elles auraient été victimes d'une intoxication collective provoquée par des émanations de monoxyde de carbone rejetées par un foyer de charbon ou d'une source de feu à combustion lente. Quatre autres personnes ayant survécu, ont été évacuées en urgence vers le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, grâce à l'intervention d'un citoyen. La famille préparait une cérémonie de retrait de deuil porté en mémoire de la fille de l'une des victimes, décédée il y a cinq ans. Ce drame a plongé le quartier dans la stupeur. L'inhalation de fumée et l'asphyxie (notamment par le monoxyde de carbone) constituent une cause majeure de mortalité lors d'incendies domestiques. A Brazzaville, plusieurs tragédies de ce type ont déjà endeuillé des foyers ces dernières années.

**L'arnaque, sans trêve !**

L'arnaque à travers les sociétés de téléphonie mobile en général et par MTN-Congo, en particulier, a encore de longs jours devant elle. Le mardi 9 juin, l'un de nos confrères a reçu un faux transfert d'une somme de 120.000 francs. Presqu'au même moment un autre texto enjoignait le collègue à retirer cet argent, faute de quoi son compte MoMo serait bloqué. Il s'est rabattu auprès de ses pairs qui l'ont déconseillé d'y répondre. Ayant constaté son silence, le vendredi matin une dame l'a appelé sur un numéro anonyme, le 064661530, disant : «C'est MTN, Monsieur, vous avez reçu par erreur un MoMo de 120.000 francs, je vous prie de renvoyer cet argent à l'expéditeur, sinon nous allons le retirer.» Et le collègue de rétorquer: «Vous n'êtes que des arnaqueurs qui causez du tort à la clientèle de MTN. Personne n'ignore votre mode opératoire dans la ville. Si vous avez réussi à envoyer cet argent à mon numéro, vous devez aussi connaître la procédure de retrait de cette somme. Je m'en vais de ce pas vous dénoncer à la police. Pour avoir bloqué mon MoMo, vous allez vous justifier là-bas.» Lors, la dame a coupé l'appel. Par la suite l'argent virtuel a été «retiré» et le compte MoMo rendu de nouveau fonctionnel. Usagers de MTN, ne vous laissez pas séduire par les propositions alléchantes!

**CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE**

OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA -Tél.: (242) 05.534.46.83 - E-mail: secretariatoffice14@gmail.com - Avenue Simon Kimbangu; immeuble NAS, 3 étages, Pointe-Noire - Congo

Paul Bernard BATIA, Notaire

**INSERTION LEGALE**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du conseil d'administration de la société «P&O MARITIME OFFSHORE CONGO», au capital social de Dix millions (10.000.000) Francs CFA, dont le siège est sis au n°02, Rue Pili-Kondi, derrière la Radio Pointe-Noire, rez-de-chaussée appartement 002, Tchikobo, centre-ville, Pointe-Noire; reçu en dépôt par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 18 Mai 2026, soumise selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le 20 Mai 2026, à la recette de Pointe-Noire Centre, folio 093/1 n° 4620, le conseil d'administration a décidé et adopté à l'unanimité de: - La Démission du Directeur Général ; - Nomination d'un nouveau Directeur et fixation de ses pouvoirs; - Pouvoirs pour les formalités. Monsieur Bozidar MACIC ayant démissionné de ses fonctions de Directeur Général de la société, le conseil d'administration nomme Monsieur Adrien Colino MOUNPALA MAYIKA pour une durée de Deux (02) ans renouvelables.

Pour avis. Le Notaire.



**Appel d'offres régional ouvert  
n°73/BEAC/SG-DPMG/AORO/Tvx/2026**

**du 20 avril 2026 pour la construction d'une résidence  
de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale au quar-  
tier Ngoa-Ekelle à Yaoundé – République du Cameroun**

**Additif n°01 relatif à la date limite  
de remise des soumissions**

La date et l'heure limites de remise des soumissions, initialement prévues le jeudi 11 juin 2026 à 13 heures 00 minute, sont reportées au mardi 30 juin 2026 à 13 heures 00 minute.

La séance d'ouverture des soumissions se tiendra le mardi 30 juin 2026 à 14 heures 00 minute.

Les offres devront rester valable jusqu'au mercredi 14 octobre 2026. /-

Yaoundé, le

**Le Responsable,**

## RD CONGO

## Le projet de référendum suscite des craintes d'une crise politique

Le Sénat de la République démocratique du Congo a franchi une nouvelle étape dans le processus de révision constitutionnelle, en adoptant le 15 juin 2026, la proposition de loi fixant les modalités d'organisation d'un référendum. Déjà approuvé par l'Assemblée nationale, le texte ouvre la voie à une consultation populaire susceptible d'aboutir à une réforme en profondeur de la Constitution RD congolaise.

Réunis en séance plénière, les sénateurs ont approuvé le texte à l'unanimité des 89 membres présents sur les 109 que compte la Chambre haute de la RD Congo. Plusieurs modifications ont été introduites, notamment en ce qui concerne la composition de l'Assemblée constituante appelée à examiner les futures réformes. Contrairement à la version adoptée par les députés, les conseillers communaux ont été exclus de cette instance, qui sera désormais composée de sénateurs, de députés nationaux et de représentants des Assemblées provinciales. Si la majorité présidentielle présente l'initiative comme une opportunité de moderniser les institutions et d'adapter la loi fondamentale aux réalités actuelles du pays, l'opposition y voit une démarche, un stratagème aux conséquences po-



A Kinshasa, l'opposition est déjà hostile au projet de modification de la Constitution

tentiellement déstabilisatrices. Plusieurs leaders politiques redoutent qu'une révision constitutionnelle serve à remettre en cause la limitation du nombre de mandats présidentiels, ouvrant ainsi la voie à une éventuelle candidature du président Félix Tshisekedi au-delà des dispositions actuelles. Cette perspective nourrit un climat de méfiance déjà perceptible dans plusieurs régions du pays. Les tensions se sont manifestées ces derniers mois à travers des manifestations et des affrontements entre militants de l'opposition et forces de l'ordre. Dans certaines

villes, des rassemblements hostiles à toute modification de la Constitution ont dégénéré en émeutes, occasionnant des destructions de biens publics et privés ainsi que plusieurs interpellations. Pour de nombreux observateurs, la volonté de toucher à la Constitution dans un contexte politique aussi sensible comporte des risques importants. En RDC, les débats autour des mandats présidentiels et des réformes institutionnelles ont souvent été à l'origine de crises politiques majeures, parfois marquées par des violences meurtrières.

En persistant dans cette voie sans consensus national, les autorités pourraient accentuer les fractures politiques et sociales, au risque de replonger le pays dans une période d'instabilité alors que les défis sécuritaires et économiques demeurent considérables. Le texte doit désormais poursuivre son parcours institutionnel, mais le débat sur l'avenir de la Constitution actuelle apparaît comme l'un des sujets les plus explosifs de la vie politique nationale.

Gaule D'AMBERT

## AFRIQUE DU SUD

## Rapatriement de plusieurs immigrés

Près de 2.800 ressortissants étrangers ont été rapatriés au cours de la semaine qui a suivi l'engagement du président Cyril Ramaphosa à durcir la lutte contre l'immigration clandestine. L'annonce a été faite dimanche 14 juin 2026, par le ministre sud-africain de l'Intérieur Leon Schreiber. L'Afrique du Sud qui constitue l'une des plus grandes économies d'Afrique attire depuis longtemps des travailleurs migrants venus de tout le continent, en situation régulière ou irrégulière. Cependant, avec un taux de chômage supérieur à 30%, le pays connaît régulièrement des poussées de tensions anti-immigrés, marquées ces dernières semaines par de nouveaux épisodes de violence. Des groupes de Sud-africains armés de bâtons, de fouets et de boucliers ont défilé dans plusieurs régions du pays, exigeant que les étrangers dépourvus de titre de séjour quittent le territoire avant le 30 juin. Face aux inquiétudes croissantes en matière de sécurité, après des pillages et attaques visant des étrangers, des ressortissants du Nigeria, du Malawi, du Ghana, du Zimbabwe et du Mozambique ont accepté de rentrer volontairement dans leurs pays avec l'aide de programmes de rapatriement organisés par leurs gouvernements. D'après Leon Schreiber, « nous pouvons confirmer que 2.745 rapatriements ont eu lieu depuis l'intervention du président. La majorité des personnes rapatriées se trouvaient en situation irrégulière. Parmi elles figurent des ressortissants malawites, dont environ 7.000 s'étaient regroupés dans un terrain vague de la ville portuaire de Durban, dans l'Est du pays ». Le gouvernement du Malawi a mis en service huit autobus pour rapatrier ses ressortissants, tandis que l'Afrique du Sud a fourni dix bus supplémentaires afin d'accélérer les opérations. Parmi les premiers passagers figuraient des familles transportant des effets personnels. La semaine dernière, le président Ramaphosa a reconnu les préoccupations de la population concernant l'immigration clandestine, tout en avertissant que les autorités ne toléreraient pas que des citoyens se substituent à la justice. Les tensions se sont aggravées après la mort de deux Mozambicains à la suite d'une marche contre l'immigration clandestine organisée le 29 mai dans la ville de Mossel Bay, dans la province du Cap-occidental. Les autorités mozambicaines ont fait état de cinq morts. Selon l'Agence nationale de statistiques, plus de trois millions d'étrangers vivent actuellement en Afrique du Sud, soit 5,1% de la population du pays.

A.-P. MASSAMBA

### FIXATION DES CONDITIONS DE LA VENTE PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE IMMOBILIERE

## ANNONCE LEGALE

La société **Les Grands Moulins de Pointe-Noire S.A.**, en sigle GMPN (Ex Minoterie du Congo S.A), RCCM CG/ PNR/N°01-2001-B14-011011, NUI : M22000000205630N, dont le siège social est sis 10 rue **MASSABI**, immeuble SOCOTRANS 1er étage, en face de la station Puma Port autonome de Pointe-Noire, zone portuaire, BP : 871, Pointe-Noire, représentée par son Directeur Général en exercice, Monsieur Bruno LARDIT, domicilié audit lieu et audit siège social, dument habilité ; créancier poursuivant, en vertu de :

• La grosse en bonne et due forme exécutoire d'un jugement civil, portant validation d'une hypothèque, rendu en date du 22 avril 2024 par le Président du tribunal de Grande Instance de Pointe-noire, rôle civil n°1264, année 2023, répertoire n°121 ;

Ayant pour Avocat, Maître **Claude COELHO**, Avocat au barreau de Pointe-Noire, dont le Cabinet est sis 313, avenue Linguissi PEMBELLOT, en diagonal du Consulat du Portugal, centre-ville, à Pointe-Noire.

Informe la population de la ville de Pointe- Noire et ses environs, qu'il sera procédé, par devant le Tribunal de Grande Instance de Pointe- noire (la chambre des saisies immobilières) le **samedi 04 juillet 2026 à 09 heures précises**, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble dont la désignation est ci-après détaillée :

### DESIGNATION:

Une propriété immobilière, bâtie, de **Type R+1**, à usage de boulangerie, sise à Pointe-Noire, dans la circonscription foncière n° 01 **E. Patrice LUMUMBA**, secteur Grand marché central, cadastrée section R, bloc n° 41, parcelle 02, d'une superficie 196, 42m2, objet du titre foncier n°7538.

Cette vente aux enchères sera publique sera réalisée par les soins de Maître **Lucas Gervais KISSANGOU BISSOMBOLO**, Huissier de justice, commissaire-priseur, près de la cour d'Appel de Pointe-Noire, titulaire d'un office ministériel sis 101, Avenue **Marien NGOUABI**, zone industrielle, KM4, immeuble **NGUELE**, escalier A 2 ème étage, huissier de justice instrumentaire.

L'immeuble dont s'agit est saisie sur Monsieur **OULD Ahmed Taleb ISSELMOU** (Gérant des Etablissements **OULD AHMED TALEB ISSELMOU, MINI SALEM SYDY ALY ET ETS SAS**), commerçant, de nationalité Mauritanienne.

**MISE A PRIX : 286.558.715 FCFA**

### CONDITION DE VENTE:

- Inscription au Cabinet de Monsieur le Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance de Pointe- Noire.
- Le prix d'adjudication augmenté de 12 % des frais légaux d'adjudication.
- Vente au comptant.
- Vente sans garantie.

Fait à Pointe- Noire, le 09 juin 2026.

### MARKET PARTENAIRES "MP"

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle

Capital : 10 000 000 FCFA

Siège social : Quartier OCH, 04 avenue Félix TCHIKAYA  
Pointe-Noire

République du Congo

R.C.C.M : CG-PNR-01-2026-B17-00010

## ANNONCE LEGALE

Au terme du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du **14 avril 2026**, tenue au siège social de la société **MARKET PARTENAIRES SAS** enregistrée à Pointe-Noire, impôts de Tié-Tié le 27 AVRIL 2026, par l'actionnaire Unique **Monsieur MATSOUIKA Jacques**, est constituée ladite société qui se présente sous les caractéristiques suivantes :

Forme juridique: Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle ;

Objet social: Import-Export : commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabacs, Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'aliments pour animaux, commerce général, commerce de gros de matériaux de construction, quincaillerie et fournitures pour plomberie, activités de soutien à l'exportation d'hydrocarbures, Prestations de services.

Dénomination: Société **MARKET PARTENAIRES SASU ;**

Siège Social: Quartier OCH, 04 avenue Félix TCHIKAYA, Pointe-Noire, république du Congo ;

Capital Social: 10 000 000 F.CFA ;

Administration: Sont nommés selon procès-verbal du 14 avril 2026

- Monsieur **Jacques MATSOUIKA**, Président ;
- Monsieur **MATSOUIKA Théthis De Gautier Cédric**, Directeur Général.

R.C.C.M: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire SOUS LE **N°CG-PNR-01-2026-B17-00010**.

Pour avis,

Etablissement **BV Services**

## ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire à Brazzaville  
1er étage immeuble City Center, Centre ville,  
Tél. (00242) 06. 687 4879; 04 0281395  
E-mail: syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com  
moussyljea@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

### ECOTERRA CONGO

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE**  
Capital: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA  
Siège: au N°27 Avenue des 03 Martyrs Plateau des 15 ans Brazzaville  
RCCM CG-BZV-01-2026-B13-00195

### CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date à Brazzaville du **04 Mars 2026** dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto en date du **06 Mars 2026**, sous Folio **041/2 n°0780**, il a été constitué une société dénommée «**ECOTERRA CONGO**» SARLU en sigle «**E.TR.CO-SARLU**».

Dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination Sociale:** La société a pour dénomination sociale «**ECOTERRA CONGO-SARLU**» en sigle «**E.TR.CO-SARLU**».

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

**Capital Social:** 1.000.000 Francs CFA

**Siège Social:** au N°27 Avenue des 03 Martyrs Plateau des 15 ans

**Objet Sociale:** Activité principale: Aménagement espace extérieur et construction. **Activités secondaires:** Exploitation agricole, construction et vente de matériaux de construction, Briqueterie, environnement.

**Durée:** 99 années.

**RCCM:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° **CG-BZV-01-2026-B13-00195** du **11 Mars 2026**.

**Gérance:** A été nommé en qualité de **Gérant**, pour une **Durée Indéterminée:** Monsieur **IVOUBA Omer Pierre Claver**.

Dépôt de deux expéditions des Statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

*Pour insertion*  
Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

## MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire  
Rue Alfassa, 1<sup>er</sup> étage immeuble «La Gourmandine», en face de l'hôtel Saphir, non loin de la pharmacie «Renande & Maat». Centre-ville, Brazzaville,  
Tél: (00242) 06.540.59.45 / 04.418.20.81, B.P: 15.244  
E-mail: [etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com](mailto:etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com)  
République du Congo

### WEBB FONTAINE CONGO EN SIGLE WFCG

**SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
AU CAPITAL DE 10.000.000 DE F CFA  
**SIEGE SOCIAL: IMMEUBLE TOURS JUMELLES, 4<sup>e</sup> ETAGE, AVENUE AMILCAR CABRAL, CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE**  
RCCM N°CG-BVZ-01-2019-B14-00002  
REPUBLIQUE DU CONGO.

Aux termes d'un procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2026 de la société dénommée «**WEBB FONTAINE CONGO**» en sigle WFCG-SA, enregistré au bureau des domaines et du timbre de Poto-Poto Brazzaville, le 22 mai 2026, sous Folio **089/22, n°3814** et reçu au rang des minutes de Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 08 juin 2026, sept résolutions ont été adoptées à savoir:

- 1- L'Approbation des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2025;
- 2- L'approbation des conventions règlementées;
- 3- Le quitus;
- 4- L'affectation du résultat;
- 5- La ratification de la cooptation d'un administrateur;
- 6- La ratification du transfert du siège social de WFCG et de la modification corrélative des statuts;
- 7- Les pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités.

**Dépôt légal** a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 juin 2026, sous le numéro **CG-BZV-01-2026-D-00510**;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 12 juin 2026, sous le numéro **CG-BZV-01-2026-M-16664**.

*Fait à Brazzaville, le 16 juin 2026*

*Pour insertion*

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

## SAINT-PIERRE SERVICES

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE PLURIPERSONNELLE**  
AU CAPITAL DE 5.000.000 FRANCS CFA  
**SIEGE SOCIAL: IMMEUBLE LILIA, 2EME ETAGE, TCHIKOBO BLOC 3, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT N°1 EMERY PATRICE LUMUMBA, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO**  
R.C.C.M: CG-PNR-01-2017-BI7-00080.

1. Aux termes du Procès-verbal des Décisions de la présidente en date du 26 novembre 2025, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 10 avril 2026, sous le numéro **F° 068/26, n°3245**, constatant les décisions de la présidente, il a été:

- proposé le transfert du siège social à l'immeuble Lilia, 2<sup>e</sup> étage, Tchikobo Bloc 3, Centre-ville, Arrondissement n°1 Emery Patrice Lumumba, Pointe-Noire, République du Congo, en application de l'article 451 de l'Acte Uniforme révisé relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE et l'article 4 des statuts de la société.

2. Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Décembre 2025, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 23 février 2026, sous le numéro

**F°036/44 N° 1596**, les actionnaires ont décidé de:

- transférer le siège de la société à l'immeuble Lilia, 2<sup>e</sup> étage, Tchikobo Bloc 3, Centre-ville, Arrondissement n°1 Emery Patrice Lumumba, Pointe-Noire, République du Congo;
  - adopter les nouveaux statuts mis à jour.
- Le Dépôt des Actes rendant compte de ces décisions a été fait avec réquisition d'une mention modificative au Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire.

*Pour avis,*

**La Présidente.**

## SOCIETE LUYUAN DES MINES CONGO

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE**  
CAPITAL SOCIAL 100 000 000 DE FRANCS CFA  
**SIEGE SOCIAL: N °46, AVENUE DOCTEUR MOE POUATY, CENTRE-VILLE POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO**  
CG-PNR-01-2009-B13-010 50.

Aux termes d'un procès-verbal en date du 30 janvier 2026, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire), le 30 janvier 2026, sous le numéro **F° 020/41 n°0839**, constatant ces décisions de l'Associée unique de la société **LUYUAN DES MINES CONGO** Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 100 000 000 F. CFA, ayant son siège social sur n°46, avenue DOCTEUR MOE POUATY, Centre-ville, Arrondissement n°1, Emery Patrice Lumumba, Pointe-Noire, République du Congo, immatriculée au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro **CG-PNR-01-2009-B13-01050**, il a décidé:

- de transférer le siège social précédemment fixé au n° 111, avenue Gustave Ondziel, à côté du rond-point Kassaï, Centre-ville, Pointe-Noire (République du

Congo), au n°46, avenue Docteur Moe Pouaty, Centre-ville, Arrondissement n°1 Emery Patrice Lumumba, Pointe-Noire, République du Congo;

- de constater la cession de parts sociales en date du 27 novembre 2025, aux termes de laquelle la société Shenzhen Luyuan Mining Investment Co., Ltd, Associée unique, a cédé à la société Luyuan Mining Investment (Mauritius) Co., Ltd l'intégralité des parts sociales composant le capital social de la société **LUYUAN DES MINES CONGO**, soit cent pour cent (100%).

*Pour avis.*

**Le Gérant.**

## Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 05 735-54 64  
République du Congo

### INSERTION LEGALE «ZOANGA SARL» SARL

**Société A Responsabilité Limitée**  
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)  
**Siège social: 37, Rue des Pilotes Lumumba, quartier Socoprise POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO**  
RCCM: CG-PNR-01-2026-B12-00080

Il appert d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, le 04 mai 2026, enregistré à Pointe-Noire, le 08 mai 2026; sous folio 083/6, n° 217, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

**FORME:** Société à Responsabilité Limitée (SARL);  
**OBJET:**

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Le transport de personnes;
- Le transport urbain ;
- Le transport interurbain;
- Le transport national par voies terrestres;
- Le transport de marchandises, colis et biens par voies terrestres;
- L'organisation, la gestion et l'exploitation de services de transport et de logistique, notamment la livraison, l'acheminement, la distribution, le stockage et l'entreposage de marchandises;
- L'acquisition;
- La location, l'exploitation, la gestion;
- La maintenance de tous véhicules et moyens de transport destinés au transport de personnes et/ou de marchandises;
- La location de véhicules avec ou sans chauffeur;
- La mise en place et l'exploitation de services connexes au transport, notamment les activités de suivi, de géolocalisation;
- La surveillance et la sécurité des personnes,

des marchandises, des véhicules et des installations;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement.

**DENOMINATION: «ZOANGA» SARL;**  
**SIEGE SOCIAL:** Pointe-Noire, 37, Rue des Pilotes Lumumba, quartier Socoprise, République du Congo;

**DUREE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;

**GERANCE:**  
- Madame Franline Valoria Mahuena Essy ATIYE est nommée en qualité de gérante de la société pour une durée indéterminée;  
**RCCM:** CG-PNR-01-2026-B12-00080;  
**DEPOT LEGAL:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 mai 2026.

*Fait à Pointe-Noire, le 22 mai 2026.*

*Pour avis.*

Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire.

PARUTION

## Sœur Marie Brigitte Yengo publie un livre sur Mgr Théophile Mbemba

A l'occasion de la commémoration du 55<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville, sœur Marie Brigitte Yengo, supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame du Rosaire, a animé le jeudi 11 juin 2026 en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, une conférence sur «Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville: vocation, mission et témoignages».



La couverture du livre



Sr. Yengo, pendant la conférence

Au cours de cette cérémonie agrémentée par la chorale Théophile Mbemba de la paroisse Saint Michel de Nganguoni, sœur Marie Brigitte Yengo a fait la dédicace du livre qu'elle a écrit à ce sujet. C'était en présence de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, des prêtres, des religieuses, des fidèles laïcs et des parents de l'archevêque défunt. Dans sa communication, l'initiatrice de cette cérémonie dite «Journée portes ouvertes» a passé au peigne fin la vie de Mgr Théophile Mbemba, père fondateur de leur Congrégation, de la naissance, au séminaire jusqu'à l'épiscopat. L'objectif de cette Journée était de faire redécouvrir la vie, l'action, l'œuvre, la vision et la figure de ce grand bâtisseur aux générations actuelles et futures.

Publié aux éditions LMI de Pointe-Noire en mai 2026, cet ouvrage de 142 pages et préfacé par Mgr Anatole Milandou, archevêque émérite de Brazzaville est un condensé de onze témoignages, des enseignements et des homélies prononcées pendant son épiscopat. Il est composé de onze chapitres qui évoquent le parcours de Mgr Théophile Mbemba, de la naissance à la mort. La conférencière a fait un réquisitoire sur les vertus qu'incarnaient le premier archevêque congolais de Brazzaville, à savoir la vocation, la mission et le témoignage. Un pasteur plein de sagesse, de clairvoyance, de fermeté et de discrétion. C'est un ouvrage qui vient éclairer et approfondir l'héritage pastoral de ce grand bâtisseur de l'Eglise de Brazzaville, né le 6 mai 1917, dans le village Mpiaka (Mfilou) dans les encablures de Brazzaville, devenu aujourd'hui Ngamoukassa. De Joseph Bounkazi et de Marie Malounga, d'une fratrie de sept enfants dont il occupait le cinquième rang. Sœur Marie Brigitte Yengo décrit sa jeunesse, à commencer par ses études, jusqu'à l'épiscopat en passant par le sacerdoce. «Le jeune Théophile Mbemba fréquente l'école catholique de Kindamba puis l'école Sainte Jeanne d'Arc juste derrière la Cathédrale Sacré-Cœur à Brazzaville, à l'âge de 10 ans. Ses sacrements: (baptême, le 13 juin 1925; l'eucharistie, le 2 mai 1926 et la confirmation, le 30 juin 1926), son parcours au séminaire de Mbamou, d'Akono et de Yaoundé au Cameroun, de théologie au Gabon, en compagnie de Fulbert Youlou, Benoit Gassongo, Raphaël Ndanguï et Louis Loubassou». De ces cinq prêtres, deux émergèrent vers de grandes responsabilités. Il s'agit des abbés Théophile Mbemba, premier archevêque noir du Congo Brazzaville et coadjuteur de Brazzaville, avec droit de succession de Mgr Michel Bernard, de 1961 à 1964; puis archevêque congolais de Brazzaville, de

1964 à 1971 et Fulbert Youlou empruntant d'autres chemins devient maire de Brazzaville, puis président de la République (1959-1963). Tandis que l'abbé Benoit Gassongo promu évêque auxiliaire de Mgr Emile Verhille de Fort-Rousset (Owando) fut sacré à Rome en 1965. Ensuite, sœur Marie Brigitte Yengo s'est appesantie sur les grandes œuvres qu'il a réalisées durant son épiscopat.

**Mgr Théophile Mbemba, porteur d'une mission historique** Lorsque le Pape Jean XXIII appelle l'abbé Théophile Mbemba à l'épiscopat, l'objectif est clair: Préparer l'avenir de l'Eglise du Congo en favorisant l'émergence d'un clergé local, capable de prendre en main sa destinée. Mgr Théophile Mbemba s'est consacré avec détermination à la formation des prêtres, des religieux, des religieuses et des laïcs engagés. Bien que court, son épiscopat fut marqué par une vision pastorale audacieuse de grand bâtisseur.

**Mgr Théophile Mbemba, bâtisseur acharné de l'Eglise de Brazzaville**

Bien que son épiscopat soit relativement court, il a réalisé plusieurs projets, notamment le développement de la briqueterie de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Baongo; les fermes de Comba (actuel Kingoyi) et Mfilou; plusieurs villas locatives destinées à soutenir financièrement le clergé et les séminaires; l'imprimerie Saint-Paul, le garage de l'archevêché; la menuiserie de Kinsoundi; le nouveau séminaire Libermann de Kinsoundi, devenu aujourd'hui les grands séminaires de théologie Cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Georges Firmin Singha; l'instauration des ministres extraordinaires de la communion; le développement des messes anticipées du samedi soir; l'encouragement du mouvement oecuménique; le soutien aux catéchistes bénévoles; la création des centres de formation chrétiens pour les jeunes. Au niveau éducatif, avec la nationalisation des écoles confessionnelles en 1965, il a défendu avec force et détermination les biens de l'Eglise et le personnel enseignant religieux. Il crée le collège de Baongo, afin d'accueillir les élèves exclus du système scolaire officiel (ce qui correspond aujourd'hui à l'école spéciale). De toutes ces réalisations, plus rien n'existe aujourd'hui. Au niveau sanitaire, il a accepté l'installation des Centres des polios et d'appareillage, ainsi que les dispensaires dirigés par les religieuses dans plusieurs villages notamment à Linzolo tenus par les sœurs de Saint Joseph de Cluny. Aussi, a-t-il favorisé l'entrée de nombreux jeunes dans les séminaires et encourager les vocations féminines.

**Sa vision prophétique** La conférencière a ensuite relevé

que l'héritage légué par Mgr Théophile Mbemba est avant tout spirituel, pastoral et missionnaire. Il crée deux Congrégations religieuses diocésaines: Religieuses congolaises du Rosaire et les frères de Saint Joseph et du Cœur Immaculée de Marie. Depuis le dernier chapitre tenu en 2023, les Religieuses Congolaises du Rosaire se nomme désormais Religieuses de Notre-Dame du Rosaire. Elles ont cinq écoles: Saint Théophile de Kintélé; séminaire Saint Jean de Kinsoundi (baptisé maison Mgr Théophile Mbemba); Paroisse Saint Théophile de Ngamoukassa (une concession familiale de Mgr Théophile Mbemba, légué par son neveu à l'Eglise). Aussi, a-t-il écrit trois lettres pastorales: La première, celle de novembre 1969 sur l'avortement, afin de préserver, de donner et de protéger la vie; la deuxième, celle de février 1970 sur le développement et la troisième, le 27 février 1971 sur les conditions de vie des veuves et des orphelins. Grand musicien, il a composé plusieurs chants, aujourd'hui fredonnés par de nombreuses chorales.

Pour clore sa communication, sœur Marie Brigitte Yengo a invité les prêtres, les religieux et religieuses, les fidèles laïcs engagés, à être des missionnaires, des visionnaires, des serviteurs de Dieu pour travailler en symbiose pour le partage, la solidarité et le respect mutuel. Aussi, a-t-elle interpellé la nouvelle génération de bien appréhender l'héritage laissé par Mgr Théophile Mbemba. Malheureusement, sa vision a été vite interrompue, puisqu'il a été rongé par la maladie qui l'a conduit à la mort. «C'est le lundi 14 juin 1971 que s'achevait le pèlerinage sur terre de Mgr Théophile Mbemba à l'âge de 54 ans, après avoir été admis à l'hôpital général de Brazzaville, le 13 mai 1971. Ses funérailles eurent lieu le 15 juin 1971 en la Cathédrale Sacré-Cœur après la messe célébrée par le Cardinal Joseph Malula, archevêque de Kinshasa (République du Zaïre). En présence de Mgr Emile Biayenda, archevêque coadjuteur de Brazzaville».

Pour sa part, l'abbé Christophe Maboungou, recteur du grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, qui a eu le privilège de faire une critique de cette œuvre littéraire, a articulé son intervention sur trois axes: «La relecture historique de l'ouvrage (parcours sacerdotale jusqu'à l'épiscopat)»; «L'architecture de l'ouvrage avec ses onze chapitres et sa vision pour le développement de l'Eglise de Brazzaville»; «les clés herméneutiques ou grille de lecture».

Après la conférence et la dédicace du livre par l'auteure, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a adressé ses félicitations à la sœur Marie Brigitte Yengo pour cette œuvre dont les

générations actuelles et futures se serviront davantage. Il a rendu hommage à ses prédécesseurs dans l'épiscopat, qui ont œuvré pour le développement de l'Eglise locale de Brazzaville. Enfin, il a invité et exhorté le peuple de Dieu présent à cette «Journée portes ouvertes» de répondre à l'appel aux dons à travers une souscription lancée pour la construction de l'église Cardinal Emile Biayenda à la montagne qui porte son nom, après la pose de la pierre le dimanche 22 mars 2026 lors de la commémoration du 49<sup>e</sup> anniversaire du don de sa vie pour l'aménagement du sanctuaire Emile Cardinal Biayenda. «Plusieurs fonds sont possibles selon la situation de chacun, résident au Congo ou à l'étranger. Les missionnaires ont fait leur époque en construisant des édifices un peu partout et qui font la fierté de notre Eglise locale et de notre pays, à l'instar du lycée Chaminate et bien d'autres structures. Aujourd'hui, Rome a fermé les vannes et les subsides d'autrefois ne sont plus disponibles. Donc, chrétiens de Brazzaville construisez votre propre Eglise en offrant divers dons. Les numéros de compte sont ouverts à l'Econamat diocésain, situé à la Cathédrale; à la Mucodec (Compte Archidiocèse de Brazzaville); au Crédit du Congo (Compte construction sanctuaire Emile Biayenda); Par Mobile Money (Momo) sur 06 778 39 45; Airtel money (AM) sur 05 689 29 53; Par virement Bancaire: Mucodec, Crédit du Congo et par chèque.

Pour les chrétiens désireux et les personnes de bonne volonté, la souscription est à retirer au secrétariat de l'archevêché. Ces numéros sont accessibles sur WhatsApp. Merci d'avance de votre générosité et de votre soutien», a-t-il indiqué.

Selon les témoignages recueillis au cours de cette «Journée portes ouvertes», le corps de Mgr Théophile Mbemba n'a jamais séjourné à la morgue de l'hôpital général de Brazzaville. Aussitôt décédé, sa dépouille a été exposée en la Cathédrale Sacré-Cœur pour la veillée, le recueillement, les chants et la prière. Le dernier prêtre ordonné par Mgr Théophile Mbemba fut l'abbé Denis Ngambanou, d'heureuse mémoire.

A signaler que sœur Marie Brigitte Yengo est supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame du Rosaire; présidente de la Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB); administratrice de la gestion des biens de la Cause de béatification et de canonisation du Cardinal Emile Biayenda; directrice générale des Centres des polios et d'appareillage de Brazzaville; présidente de l'union féminine des Congrégations autochtones de l'Afrique centrale (UFCAAC) et médecin de formation. Elle a fait ses études supérieures en France et aux Etats-Unis d'Amérique, notamment, à l'université of Health Sciences de Lombard-Chicago. Elle en sort avec le diplôme de Docteur en Chiropractie. Docteur Honoris Causa de Bénédicte University, USA, Dr en Sciences Humaines, Illinois, USA.

Depuis le 20 février 1977, sœur Marie Brigitte Yengo s'est consacrée à Dieu, dans la Congrégation fondée par Mgr Théophile Mbemba.

Pascal BIOZI KIMINOU

DOUZIEME DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE A

«Ne craignez pas, soyez sans crainte»!

Textes: Jr 20,10-13; Ps 68 (69); Rm 5,12-15; Mt 10,26-33

Frères et sœurs bien-aimés dans le Seigneur,

En ce 12<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire de l'année A, la Parole de Dieu vient nous rejoindre avec une profondeur particulière dans nos réalités concrètes, souvent marquées par l'incertitude, les épreuves et parfois la peur; à travers l'évangile, Jésus nous adresse cette parole insistante et répétée: «Ne craignez pas», comme s'il savait combien la peur peut s'installer dans le cœur de ses disciples, hier comme aujourd'hui; et en vérité, cette parole trouve un écho très fort dans notre contexte aujourd'hui, où beaucoup vivent des situations difficiles liées à la précarité économique, au manque d'emplois pour les jeunes, aux tensions sociales, aux défis politiques et à un sentiment parfois diffus d'injustice ou d'abandon; oui, la peur est réelle: peur du lendemain, peur de ne pas pouvoir subvenir aux besoins de sa famille, peur de dire la vérité dans un environnement où cela peut coûter, peur de s'engager dans une société où la confiance semble fragilisée.

La première lecture nous présente le prophète Jérémie, un homme choisi par Dieu mais plongé dans une situation de rejet, de complot et de persécution; il entend autour de lui des paroles de menace, il sent la surveillance, la trahison même de ses proches, et pourtant il ne renonce pas à sa mission; pourquoi? Parce qu'il a cette certitude profonde: «Le Seigneur est avec moi comme un guerrier redoutable»; frères et sœurs, cette expérience de Jérémie rejoint celle de nombreux hommes et femmes dans notre monde qui, malgré les pressions, malgré les difficultés, choisissent de rester justes, honnêtes et fidèles à leur conscience; combien de fonctionnaires refusent la corruption malgré les tentations, combien de jeunes luttent pour garder leur dignité dans un environnement parfois difficile, combien de parents se sacrifient pour l'avenir de leurs enfants; voilà des signes concrets que Dieu continue d'agir au cœur de notre société. Mais, Jésus va encore plus loin dans l'évangile en nous révélant la tendresse et la proximité de Dieu: «Vous valez bien qu'une multitude de moineaux»; cette parole est essentielle dans un monde où la valeur d'une personne est trop souvent mesurée à sa richesse, à sa position sociale ou à son influence; dans notre contexte, certains peuvent se sentir oubliés, marginalisés, sans voix, et pourtant Dieu affirme que chacun compte infiniment à ses yeux; cela signifie que toute vie humaine mérite respect, protection et dignité, et cela doit interpellier nos choix personnels, mais aussi nos structures sociales et politiques; une nation ne peut se construire solidement que si elle reconnaît la valeur de chaque citoyen, en particulier les plus vulnérables.

Frères et sœurs, «ne pas craindre» ne signifie pas fermer les yeux sur les réalités difficiles, ni nier les problèmes de notre temps; cela signifie plutôt refuser que la peur devienne une force qui paralyse, qui pousse à la résignation ou à la compromission; trop souvent, la peur conduit au silence face à l'injustice, à l'acceptation de pratiques contraires à l'évangile, à la recherche de solutions faciles mais destructrices; le Christ nous appelle au contraire à une liberté intérieure, à un courage enraciné dans la foi, qui nous permet de dire la vérité avec respect, de défendre la justice sans violence, et de construire la paix avec persévérance.

Cet appel concerne aussi notre Eglise; elle est invitée à être une Eglise prophétique, c'est-à-dire une Eglise qui ose parler, qui éclaire les consciences, qui accompagne les fidèles dans leurs luttes quotidiennes, mais aussi une Eglise proche, solidaire, attentive aux souffrances réelles du peuple; elle ne peut pas se contenter de paroles spirituelles détachées de la vie, elle doit être présente auprès des jeunes sans emploi, des familles éprouvées, des malades, des personnes âgées abandonnées, et de tous ceux qui portent des fardeaux lourds; en même temps, elle doit encourager une foi adulte, responsable, capable de transformer la société de l'intérieur.

Jésus nous dit également: «Quiconque se déclarera pour moi devant les hommes, moi aussi je me déclarerai pour lui devant mon Père»; cette parole nous interpelle profondément, car elle nous invite à un témoignage concret; être chrétien ne se limite pas à participer aux célébrations, mais implique une cohérence de vie; cela signifie que dans nos lieux de travail, dans nos engagements politiques, dans nos relations sociales, nous devons refléter les valeurs de l'évangile: la vérité, la justice, le respect, la solidarité.

Frères et sœurs bien-aimés,

Notre monde a besoin d'hommes et de femmes courageux, enracinés dans la foi, capables de dépasser la peur pour devenir des artisans de justice et de paix; il ne s'agit pas de gestes spectaculaires, mais d'un engagement quotidien, parfois discret, mais fidèle: refuser la corruption, dire la vérité, éduquer les enfants dans les valeurs, soutenir ceux qui sont faibles, promouvoir le dialogue plutôt que la division; c'est ainsi que peu à peu, avec la grâce de Dieu, une société peut se transformer.

En ce dimanche, demandons au Seigneur de renouveler en nous la confiance; qu'il nous libère de nos peurs intérieures, qu'il fortifie notre foi, qu'il nous donne le courage d'être des témoins authentiques de son amour, et qu'il fasse de chacun de nous un instrument de paix, de justice et d'espérance; et que la Vierge Marie, Mère de l'Eglise, nous accompagne sur ce chemin de foi et de courage.

Amen!

Abbé Serge BABINGUI  
Diocèse de Nantes (France)



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,  
DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE (MEPSP)



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS  
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC) – AGENCE FIDUCIAIRE

DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE (PRRU)  
APPEL A CANDIDATURE N° 004/MEPSP/2026/PRACAC/AGF-PRRU RELATIF

AU RECRUTEMENT DE DEUX SPÉCIALISTES EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE, SANTE ET  
SECURITE AU TRAVAIL DES UNITES TECHNIQUES MUNICIPALES (UTM)  
DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE-NOIRE

## 1. Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une Avance de Préparation (PPA) pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (en cours de préparation) qui vise entre autres objectifs: d'améliorer l'accès aux services urbains de base résilients et d'accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire. A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) désigné pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: «**Recrutement des deux Spécialistes en sauvegarde environnementale, santé et sécurité au travail des unités techniques municipales (UTM) de Brazzaville et de Pointe-Noire**».

## 2. Description des tâches et responsabilités

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet et sous la supervision technique du Spécialiste en sauvegarde environnementale de l'UGP, les deux Spécialistes en sauvegarde environnementale, santé et sécurité au travail pour les UTM de Brazzaville et de Pointe-Noire seront chargés entre autres de:

### a) Planification et appui stratégique:

- assister le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale dans la planification et l'exécution des exigences environnementales du projet;
- appuyer la préparation, la revue et la validation des instruments de sauvegarde environnementale (EIES/ NIES, PGES, PGES-C, PHSS, etc...);
- contribuer à l'élaboration du plan de communication sur les bonnes pratiques environnementales.

### b) Appui technique aux études et instruments de sauvegarde:

- apporter un appui opérationnel aux consultants (firmes et experts individuels) dans l'élaboration des études techniques et des instruments complémentaires de sauvegarde environnementale, notamment lors des consultations;
- participer à la révision technique et à l'approbation des Plans de Gestion Environnementale et Sociale Chantier (PGES-C) et des Plans Hygiène, Santé et Sécurité (PHSS).

### c) Accompagnement des entreprises et mise en œuvre des instruments:

- Appuyer l'accompagnement technique des entreprises dans la mise en œuvre des PGES-C et des PHSS ;
- Contribuer à la sensibilisation et la formation des équipes des chantiers sur les exigences environnementales, sanitaires et sécuritaires afférentes à la législation congolaise, aux normes de la Banque mondiale et aux standards internationaux (ISO (14001, ISO 45001, ISO 26000) ainsi qu'aux conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

### d) Suivi, contrôle et conformité environnementale:

- veiller en continu au respect strict des mesures environnementales, sanitaires et sécuritaires sur les chantiers;
- contrôler régulièrement la conformité des activités aux clauses E&S des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO);
- réaliser des missions régulières de suivi de l'exécution des activités sur le terrain;
- documenter la performance environnementale des entreprises et du cabinet de facilitation sociale.

### e) Gestion des non-conformités et incidents/accidents

- identifier et signaler systématiquement les non-conformités et les incidents/ accidents environnementaux;
- appuyer le système de notification, d'analyse et d'investigation des incidents et accidents;
- veiller à l'application des plans de correction des non-conformités constatées sur les chantiers ;
- contribuer au suivi-évaluation des mesures correctives et préventives, ainsi à l'amélioration continue des opérations.

### f) Communication, Reporting et capitalisation:

- appuyer la mise en œuvre du plan de communication environnementale;
- produire des rapports périodiques (mensuels, trimestriels et circonstanciés) de suivi de la performance environnementale;
- capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises.

## 2. Profil du Candidat

Les deux Spécialistes en sauvegarde environnementale, santé et sécurité l'UTM devront répondre au profil décrit ci-après :

### a) Formation et expérience professionnelle

- Avoir au moins un diplôme universitaire de bac +3 en gestion de l'environnement, développement social et des communautés, géographie, sociologie, anthropologie, économie sociale et solidaire, économie de l'environnement, économie du développement, management de la qualité hygiène sécurité et environnement (QHSE) ou tout autre domaine équivalent;

- justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle pertinente dans l'évaluation et/ou la gestion environnementale et sociale des projets et programmes de développement ;
- justifier d'au moins 02 ans d'expérience dans la mise en œuvre, la surveillance et/ou le suivi des Plans de Gestion Environnementale et Sociale chantier (PGES – chantier) des projets financés par bailleurs des fonds;
- justifier d'au moins 02 ans d'expérience en communication communautaire, incluant l'Information, l'Education et la Communication (IEC) à l'endroit des communautés, notamment en zone urbaine ;
- justifié la connaissance de base en VBG/AES/HS, genre et inclusion sociale à travers la pratique et/ou la formation certifiante;
- avoir une expérience pertinente dans la mise en œuvre d'un projet d'infrastructures financé par les bailleurs de fonds (Banque mondiale, BAD, AFD, BEI, etc.) est un avantage;
- avoir une expérience de travail en milieu urbain ou communautaire est fortement souhaitée.

### b) Compétences techniques:

- justifier avoir achevé le cours en ligne sur le Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale ou avoir acquis une connaissance pratique justifié sur ledit cadre;
- justifie d'une bonne connaissance de la législation congolaise en matière de gestion environnementale et protection sociale au travers une formation certifiante ou la pratique habituelle;
- avoir une capacité à réaliser des suivis de terrain et inspections de chantiers;
- avoir des compétences en collecte, analyse et Reporting de données;
- avoir une bonne maîtrise de Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook).

### c) Compétences comportementales souhaitées:

- avoir un bon sens du relationnel et capacité à interagir avec les communautés;
- avoir une capacité d'écoute, de médiation et de gestion

- des conflits;
- avoir une rigueur, organisation et un sens de l'observation;
- avoir un esprit d'équipe et capacité à travailler sous pression;
- s'engager à l'intégrité et au respect de la confidentialité (notamment pour les cas VBG).

### d) Atouts supplémentaires:

- avoir une connaissance du milieu local (langues locales, réalités socio-culturelles);
- avoir une expérience en approche Haute Intensité Main d'œuvre (HIMO) ou projets communautaires participatifs;
- avoir une expérience dans la mise en œuvre des plans de réinstallation ou des plans de restauration des moyens de subsistance.

### N.B:

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.
- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils ont été détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.
- Les candidatures féminines et celles des personnes résidant dans les municipalités concernées sont vivement encouragées.

## 3. Méthode de sélection

La sélection des candidats se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2025). Elle se déroulera en deux (02) phases: i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature et ii) une phase d'interview. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la deuxième phase.

## 4. Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence du poste tous les jours ouvrables à l'adresse indiquée ci-dessous de **08h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale)**.

Les dossiers de candidatures écrits en français comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le **08 juillet 2026 à minuit (heure local), avec la mention: «Recrutement du Spécialiste en sauvegarde environnementale, santé et sécurité au travail de l'UTM de (veuillez préciser la ville)»**.

**N.B:** Les candidats ne présentant pas un diplôme conforme aux termes de référence seront systématiquement éliminés. Seules les expériences prouvées seront considérées lors de l'évaluation pour la constitution de la liste restreinte.

### Contact

Monsieur le Coordonnateur du PRACAC/PRRU  
Rue Duplex n° 12 /Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 05 206 29 15  
E-mail: prrucongo@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 15 juin 2026

Le Coordonnateur,

**Benoît NGAYOU**

## BIODIVERSITÉ

### Sécuriser les tourbières du Bassin du Congo

Le ministère de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo et la représentation au Congo de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont organisé du 8 au 12 juin 2026, à Brazzaville, un atelier technique de renforcement des capacités sur les systèmes de suivi des tourbières, grâce au financement de la République d'Allemagne. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'initiative visant à sécuriser la biodiversité, les stocks de carbone et les réserves en eau des tourbières du Bassin du Congo grâce à une prise de décision éclairée et à une gouvernance efficace.

La cérémonie d'ouverture a été coprésidée par Narcisse Ofulou, directeur de l'écologie et des réserves naturelles à la direction générale du développement durable, point focal Tourbières, au ministère de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo et du Dr Ricarda Mondry, représentante de la FAO au Congo. Cette formation a permis aux participants, venus de la RDC, du Gabon et du Congo pays hôte, de disposer d'outils techniques avancés, de plans d'action opérationnels et d'un cadre renforcé de collaboration pour soutenir la gestion durable des tourbières et contribuer aux engagements climatiques nationaux et internationaux. Les tourbières du



Les organisateurs et les participants

Bassin du Congo constituent l'un des plus importants réservoirs de carbone tropical au monde. Leur préservation est essentielle pour la lutte contre les changements climatiques, la conservation de la biodiversité et le maintien des services écosystémiques. Les participants pour renforcer leurs compétences en matière de cartographie, de suivi et d'analyse des données relatives aux tourbières ont eu des sessions théoriques et des exercices pratiques sur les plateformes SEPAL et Google Earth, ainsi qu'une visite sur le terrain. Pour le Dr Ricarda Mondry, «Des données fiables sur les tourbières peuvent soutenir la REDD+, les inventaires nationaux, les systèmes de transparence climatique et ouvrir l'accès à des financements basés sur des résultats, aux marchés volontaires du carbone et à d'autres mécanismes valorisant la conservation des écosystèmes riches en carbone. Au sein de la FAO, nous restons pleinement

engagés à accompagner les pays dans le développement des compétences, des outils et des systèmes nécessaires pour gérer durablement leurs ressources naturelles et honorer leurs engagements climatiques nationaux et internationaux». Pour sa part, Narcisse Ofulou a rappelé que «dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Sécuriser les réserves cruciales de la biodiversité, du carbone et les réserves en eau dans les tourbières du Bassin du Congo» lancé le 8 juin 2022, concernant les activités de l'axe 3 portant sur l'eau et le climat, les applications ont été développées pour assurer le suivi des tourbières. Cet atelier constitue la deuxième phase plus avancée opérationnelle et vise à renforcer les capacités techniques et institutionnelles nationales pour opérationnaliser les systèmes de surveillance des tourbières à travers l'intégration des données de terrain, les outils de télédétection et les méca-

## GOUVERNANCE

### La dette, pour soutenir le développement

Les membres, de la plateforme dette et développement (PF2D) Congo ont tenu, jeudi 21 mai 2026, à Brazzaville, leur atelier de démarrage de la mise en œuvre du décryptage des projets financés par l'emprunt de l'Etat ces cinq dernières années. Il a été aussi question du lancement des activités de la plateforme dans le cadre du programme biennal 2026-2027.

L'objectif visé est de renforcer la gouvernance inclusive, de mobiliser les capacités des organisations membres de la PF2D sur un suivi citoyen efficace de la dette publique et requérir plus de transparence dans la gestion de cette dette.

Les travaux ont été placés sous la conduite de Samuel Nsikabaka, coordonnateur de la plateforme dette et développement Congo. Grâce à un appui financier dont à bénéficier la plateforme, le projet va être

nismes de rapportage climatique. Il ambitionne également de rapprocher les systèmes de suivi des opportunités de prise des décisions stratégiques et des financements climatiques». A noter que les données satellitaires et des mesures de terrain appuient la surveillance nationale des forêts, les niveaux de référence forestière et les engagements climatiques.

Philippe BANZ



Photo de famille à la fin des travaux

déployé sur toute l'étendue du territoire.

Les organisations membres de la plateforme sont tenues d'être actives pour que la cartographie complète des projets financés par l'emprunt soit la plus complète possible. Les différents projets ciblés concernent essentiellement les ministères de la santé, des affaires sociales, de l'enseignement technique et professionnel, de l'environnement, des infrastructures, du numérique et de l'agriculture. L'emprunt identifié est évalué à plus de 60 milliards de francs Cfa. Le projet engagé dans le cadre du suivi citoyen a une durée de six mois: «Les citoyens doivent être attentifs des résultats qui seront obtenus»,

a souligné Samuel Nsikabaka.

Le programme biennal de la plateforme a un plan d'action qui va s'exécuter sur cinq axes: les aspects de gouvernance en procédant à la révision des textes fondamentaux de la plateforme, le plaidoyer pour l'accès à l'information; l'intégration de la SC au cadre approprié et impliqué, et l'élaboration d'une stratégie de communication.

La PF2D estime la question de la dette publique est un enjeu majeur pour la soutenabilité des finances publiques et le développement durable. Le recours aux emprunts publics constitue un levier important au financement des projets de développement.

Ph. B.

**Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner**



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE - SERIE DE PROJETS N°2 (HISWACA - SOP 2)

UNITE DE GESTION DU PROJET

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°054/HISWACA /26 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'EXTENSION DE LA COUVERTURE GEOGRAPHIQUE ET RENOUELEMENT DE LA BASE DE L'INDICE NATIONAL HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (INHPC).

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du «Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «recrutement d'un consultant pour l'extension de la couverture géographique et renouvellement de la base de l'indice harmonisé des prix à la consommation (INHPC)».

2. La mission a pour objectif de fournir une assistance technique dans le cadre du renouvellement de la base de l'indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC), ainsi que l'optimisation et l'extension de la couverture géographique. Plus spécifiquement, il s'agira de: (i) identifier les nouvelles localités à inté-

grer dans le dispositif de collecte des prix; (ii) identifier les produits élémentaires des paniers des nouvelles localités; (iii) Produire les pondérations relatives aux produits élémentaires inclus dans les différents paniers des dix (10) localités; (iv) recruter et former le personnel des prix des nouvelles localités; (v) Calculer les IHPC nationaux et départementaux; (vi) Publier et diffuser le bulletin national et départementaux de l'IHPC rebasé avec méthodologie détaillée; (vii) Publier et diffuser mensuellement l'IHPC national et départementaux.

3. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (curriculum-vitae daté et signé, copies des diplômes et des justificatifs de réfé-

rences en prestations similaires réalisées, etc.)

4. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

5. Les consultants peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: [recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com) / [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le vendredi 03 juillet 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention «recrutement d'un consultant pour l'extension de la couverture géographique et renouvellement de la base de l'indice harmonisé des prix à la consommation (INHPC)».

7. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est: projet HISWACA, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12<sup>e</sup> étage, Porte 1204; Tél: (+242) 06 157 01 01, E-mail: [recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com) / [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org)

Fait à Brazzaville, le 15 juin 2026

Le Coordonnateur pi

Bedi Lorid TOYO



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,  
DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE (MEPSP)



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS  
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC) – AGENCE FIDUCIAIRE

DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE (PRRU)

APPEL A CANDIDATURE N° 005/MEPSP/2026/PRACAC/AGF-PRRU RELATIF  
AU RECRUTEMENT DE DEUX SPÉCIALISTES EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
POUR LES UNITES TECHNIQUES MUNICIPALES (UTM)  
DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE- NOIRE

### 1. Contexte:

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une Avance de Préparation (PPA) pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (en cours de préparation) qui vise entre autres objectifs : d'améliorer l'accès aux services urbains de base résilients et d'accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) désigné pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs à l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre suivant: «**Recrutement de deux (2) Spécialistes en développement social des UTM de Brazzaville et de Pointe-Noire.**».

### 2. Description des tâches et responsabilités

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet et sous la supervision technique du Spécialiste en sauvegarde sociale de l'UGP, les deux (2) Spécialistes en développement social seront chargés entre autres de :

#### a) Planification et intégration sociale:

- appuyer l'intégration des aspects sociaux dans la planification et l'exécution de l'ensemble des activités du projet;
- identifier et établir une communication continue avec les parties prenantes (autorités, communautés, groupes vulnérables);
- analyser les risques et impacts sociaux inhérents aux actions du projet (exclusion, conflits, travail des enfants ou forcé, emploi local, accès aux infrastructures communautaires (écoles, marchés et centres de santé, etc.);
- veiller à la prise en compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables (femmes, personnes âgées, enfants, personnes vivant avec handicap, vendeurs informels, etc.);
- contribuer à l'élaboration, la mise à jour et la vulgarisation des instruments de sauvegarde (Plan de Réinstallation (PR), Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS), Etudes et Notices d'Impact Environnemental et Sociale (EIES/NIES), Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) chantier, Plan de Gestion de la Main d'Œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP).

• assurer la liaison avec les autorités administratives et municipales, les services techniques, les leaders communautaires, les entreprises et missions de contrôle des chantiers, les comités des quartiers, les organisations de la société);

• faciliter la concertation locale et la participation citoyenne dans la planification, l'exécution et le suivi-évaluation des activités du projet ;

• appuyer le Spécialiste en sauvegarde sociale dans la planification et l'organisation des réunions communautaires.

#### b) Coordination et liaison locale:

- assurer la liaison avec les autorités administratives et municipales, les services techniques, les leaders communautaires, les entreprises et missions de contrôle des chantiers, les comités des quartiers, les organisations de la société);
- faciliter la concertation locale et la participation citoyenne dans la planification, l'exécution et le suivi-évaluation des activités du projet ;
- appuyer le Spécialiste en sauvegarde sociale dans la planification et l'organisation des réunions communautaires.

#### c) Mise en œuvre et suivi social:

- participer à la préparation d'une base de données sur la main d'œuvre locale afin de faciliter la participation communautaire et l'appropriation des ouvrages et infrastructures;
- appuyer le suivi de l'application des clauses sociales par les entreprises (emploi local, conditions de travail, respect genre et inclusion, engagement communautaire, ...);
- assurer le suivi de proximité du volet social des Plan de Gestion Environnementale et Sociale Chantier des entreprises adjudicataires des marchés des travaux des voiries, de curage et d'infrastructures communautaires;
- veiller au régulièrement à l'application des plans d'actions correctives de non-conformités sociales constatées sur les chantiers ;
- appuyer l'exécution et le suivi sur le terrain des PR et PRMS en assurant l'information et la participation communautaire, la compensation au coût intégral de remplacement, le paiement effectif avant la libération des emprises, les conditions de réinstallation (physique et/ou économique), la restauration des moyens de subsistance et situation des groupes vulnérables).

#### d) Gestion des plaintes et des conflits:

- appuyer la vulgarisation en continu du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) et en assurer l'accessibilité, la confidentialité et la résolution diligente des cas enregistrés;
- recevoir, enregistrer et trier les plaintes / réclamations;
- résoudre les plaintes et/ou les référencer aux comités habilités (comité local au niveau 1 et comité communal au niveau 2);
- assurer le traitement diligent des griefs non référencés et le suivi de la mise en œuvre effective des résolutions retenues;
- faciliter la résolution des griefs aux niveaux local et communal;
- assurer la traçabilité et la transparence du processus de résolution et de mise en œuvre de résolution;
- c assurer le retour de l'information (feedback au plaignant) et documenter la résolution.

#### e) Information, éducation et communication:

- appuyer la planification et l'organisation des sessions d'information et de sensibilisation sur : inclusion sociale, équité et genre, prévention des risques sociaux et participation citoyenne, et

- accompagner la mobilisation des communautés autour des activités du projet en vue de susciter leur adhésion et l'appropriation des investissements, facteurs clés pour leur durabilité;
- assister le Spécialiste en sauvegarde sociale dans la préparation et la formation des parties prenantes sur les aspects de la sauvegarde sociale.

#### f) Reporting et amélioration continue:

- signaler systématiquement tous les incidents/accidents sociaux identifiés et les documenter;
- produire des rapports sociaux périodiques (mensuels, trimestriels et annuels) et circonstanciés (à chaque accident ou incident);
- documenter les bonnes pratiques et leçons apprises en matière de gestion sociale;
- appuyer les Spécialistes en sauvegarde sociale lors des missions de supervision des activités sur le terrain;
- participer à la préparation des missions d'appui à la mise du projet par la Banque mondiale;
- appuyer les missions d'audit de la mise en œuvre des instruments de sauvegarde sociale.

Les Spécialistes en développement social des UTM appuieront également le Spécialiste en Violences Basées sur le Genre (VBG), Exploitation et Abus Sexuel, et Harcèlement Sexuel (HS). Ils ou elles seront chargé (e) s de :

#### a) Préparation, analyse et planification:

- participer à la cartographie des services de prise en charge holistique des survivant(e)s au niveau communal (structures sanitaires, services sociaux, ONG, etc.);
- contribuer à d'identification approfondie et l'analyse des risques VBG/EAS/HS inhérents aux activités du projet dans ses zones d'intervention;
- participer activement à l'élaboration du Plan de prévention et de réponse aux VBG/EAS/HS;
- appuyer l'intégration des aspects VBG/EAS/HS dans les instruments de sauvegarde mentionnés plus haut.

#### b) Mise en place des dispositifs opérationnels:

- contribuer à l'opérationnalisation du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), notamment pour les cas de VBG/EAS/HS;
- veiller à la mise en place de circuits de référencement sécurisés et confidentiels pour les survivant (e)s;
- appuyer la mise en conformité des prestataires et parties prenantes avec les normes et procédures nationales et le Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale.

#### c) Prévention et sensibilisation:

- participer à la sensibilisation des communautés, travailleurs et autorités locales sur les risques et mesures de prévention ainsi que de gestion des VBG/EAS/HS;
- appuyer la formation des parties prenantes (y compris entreprises et sous-traitants) sur les codes de conduite et comportements acceptables;
- contribuer à l'intégration des mesures de prévention dans les activités communautaires et sur les chantiers.

#### d) Suivi de la mise en œuvre sur le terrain:

- appuyer le suivi rapproché des prestataires pour vérifier l'application effective des mesures de prévention VBG/EAS/HS;
- assurer le suivi de la prise en compte des VBG/EAS/HS dans la mise en œuvre des activités du projet;
- contrôler la conformité des interventions avec les exigences du CES de la Banque mondiale et les instruments de sauvegarde.

#### e) Gestion des cas et réponse aux survivant(e)s:

- assurer le référencement des survivant(e)s vers les structures de prise en charge appropriées;
- suivre les cas référés en collaboration avec les services sociaux, sanitaires et ONG partenaires;
- garantir le respect strict du consentement éclairé, de la confidentialité et de l'approche centrée sur les survivant(e)s;
- appuyer la gestion des plaintes sensibles liées aux VBG/EAS/HS dans le cadre du MGP.

#### f) Suivi-évaluation et amélioration continue:

- participer au suivi-évaluation du Plan de prévention et de réponse aux VBG/EAS/HS,
- contribuer à la production de rapports de suivi des activités VBG/EAS/HS,
- proposer des mesures correctives pour améliorer l'efficacité des dispositifs de prévention et de réponse.

### 3. Profil du Candidat

Les deux (2) Spécialistes en développement social de l'UTM devront répondre au profil décrit ci-après.

#### a) Formation et expérience professionnelle:

- avoir au moins un diplôme universitaire de bac +3 en gestion de l'environnement, développement social et des communautés, géographie, sociologie, anthropologie, économie sociale et solidaire, économie de l'environnement, économie du développement, management de la qualité hygiène sécurité et environnement (QHSE) ou tout autre domaine équivalent;

- justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle pertinente dans l'évaluation et/ou la gestion environnementale et sociale des projets et programmes de développement;
- justifier d'au moins 02 ans d'expérience dans la mise en œuvre, la surveillance et/ou le suivi des Plans de Gestion Environnementale et Sociale chantier (PGES – chantier) des projets financés par bailleurs des fonds;
- justifier d'au moins 02 ans d'expérience en communication communautaire, incluant l'Information, l'Education et la Communication (IEC) à l'endroit des communautés, notamment en zone urbaine;
- avoir une expérience en réinstallation involontaire et la connaissance des protocoles VBG/EAS/HS est un avantage;
- avoir une expérience pertinente dans la mise en œuvre d'un projet d'infrastructures financé par les bailleurs de fonds (Banque mondiale, BAD, AFD, BEI, etc.) est un avantage;
- avoir une expérience de travail en milieu urbain ou communautaire est fortement souhaitée.

#### b) Compétences techniques:

- justifier avoir achevé le cours en ligne sur le Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale ou d'une connaissance dudit cadre acquis par la pratique opérationnelle;
- justifie d'une bonne connaissance de la législation congolaise en matière de gestion environnementale et protection sociale au travers une formation certifiante ou la pratique habituelle;
- avoir une capacité à réaliser des suivis de terrain et inspections de chantiers;
- avoir des compétences en collecte, analyse et Reporting de données;
- avoir une bonne maîtrise de Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook).

#### c) Compétences comportementales souhaitées:

- avoir un bon sens du relationnel et capacité à interagir avec les communautés;
- avoir une capacité d'écoute, de médiation et de gestion des conflits;
- avoir une rigueur, organisation et un sens de l'observation;
- avoir un esprit d'équipe et capacité à travailler sous pression;
- s'engager à l'intégrité et au respect de la confidentialité (notamment pour les cas VBG).

#### d) Atouts supplémentaires:

- avoir une connaissance du milieu local (langues locales, réalités socio-culturelles);
- avoir une expérience en approche Haute Intensité Main d'œuvre (HIMO) ou projets communautaires participatifs;
- avoir une expérience dans la mise en œuvre des plans de réinstallation ou des plans de restauration des moyens de subsistance.

#### N/B:

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.
- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils ont été détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.
- Les candidatures féminines et celles des personnes résidant dans les municipalités concernées sont vivement encouragées.

#### 4. Méthode de sélection:

La sélection des candidats se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2025). Elle se déroulera en trois (03) phases: i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature; ii) une phase de test technique et iii) une phase d'interview. Seul(e) s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour les phases 2 et 3.

#### 5. Dépôt des candidatures:

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence du poste tous les jours ouvrables à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures écrits en français comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le **08 juillet 2026 à minuit (heure local)**, avec la mention: «**Recrutement du Spécialiste en développement social de l'UTM de (veuillez préciser la ville).**».

**N.B:** Les candidats ne présentant pas un diplôme conforme aux termes de référence seront systématiquement éliminés. Seules les expériences prouvées seront considérées lors de l'évaluation pour la constitution de la liste restreinte.

#### Contact

Monsieur le Coordonnateur du PRACAC/PRRU  
Rue Duplex n° 12 /Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 05 206 29 15  
E-mail: prrucongo@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 15 juin 2026

Le Coordonnateur,  
Benoît NGAYOU

EXAMENS D'ÉTAT

**Record de candidats au CEPE, la dernière édition avant la réforme**

Comme prévu, les épreuves écrites du certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), se sont déroulées le vendredi 12 juin 2026 sur tout le territoire national. Ils sont au total 149 329 candidats en lice, répartis dans 655 centres pour cette dernière édition de cet examen, à entendre le ministre de l'Enseignement général Jean-Luc Mouthou.



Le ministre Mouthou ouvrant une enveloppe contenant des sujets

Pour se rassurer du climat des épreuves, le ministre de l'Enseignement général, accompagné des représentants de la Présidence de la République, de la Primature, du Sénat, de l'Assemblée nationale et des jeunes, a visité les centres Anne Marie Javoueh et Ganga Edouard à Brazzaville, après avoir lancé ces épreuves au centre de l'école primaire NKéoua Joseph, à Bacongo, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville. Cette session, avec un effectif record de 149 329, soit une augmentation de plus de 11 500 candidats, 7,71% par rapport à la session 2025, s'explique par le fait que l'autorisation a été accordée à certains élèves particulièrement brillants de participer à l'examen malgré leur jeune âge. «C'est ce qui justifie, entre autres, les importants effectifs enregistrés cette année», a dit le ministre

de l'Enseignement général. Cette hausse se justifie peut-être aussi par son caractère historique du fait qu'elle est la dernière session organisée sous le format actuel avant le changement. Dans les 149 329 candidats, on dénombre 73 271 filles. Et Brazzaville a présenté 57 993 candidats, 28 140 filles, pour 147 centres.

**Bientôt la concrétisation du certificat d'études primaires (CEP)**

L'occasion a permis au ministre Mouthou d'aborder la question de la réforme du CEPE, annoncée à la suite des Etats généraux de l'éducation nationale. «A partir de l'année prochaine, nous aurons un certificat d'études primaires qui sera délivré aux enfants à l'issue de leur cycle primaire. Il sera établi sur la base des notes de classe et permettra d'inscrire l'enfant dans un continuum d'apprentissage»,

a-t-il précisé, avant de souligner que cette réforme vise à limiter les abandons scolaires liés à l'échec à l'examen et à faciliter la transition entre le primaire et le collège. L'on pourra dire d'ici peu Adieu le CEPE. A l'instar des éditions antérieures, les candidats ont travaillé sur les mathématiques, les questions de cours et arts plastiques, la dictée, le calcul et l'expression écrite.

A l'heure de la digitalisation, le ministre de l'Enseignement général n'étant pas en marge s'attèle à numériser ses services. C'est le cas du nouveau portail «www.exatrust.cg», site officiel sur lequel les candidats à tous les examens (baccalauréat, BEPC et CEPE) pourront vérifier leurs résultats.

Esperancia MBOSSA - OKANDZE

SANTÉ PUBLIQUE

**Le Laboratoire national de santé publique dévoile ses activités**

Institution nationale de référence en matière d'analyse médicale, le Laboratoire national de santé publique a organisé les 8 et 9 juin 2026 à Brazzaville, des «Journées portes ouvertes» dans l'optique de présenter aux usagers l'expertise médicale qu'elle incarne. A l'occasion, les participants ont bénéficié de la gratuité de plusieurs examens médicaux.



Le Pr Roch Fabien Niama (3<sup>e</sup> à partir de la gauche) à la première journée

À travers ces «Journées portes ouvertes», le Laboratoire national de santé publique (LNSP) a concrétisé l'objectif d'organiser pour le public une immersion dans ses espaces clos marqués généralement par des restrictions d'accès à toute personne étrangère. Il s'est agi notamment d'amener le public à découvrir les principales plateformes techniques du laboratoire, à apprécier les équipements de pointe mis à disposition, à mieux comprendre les procédures garantissant la qualité et la fiabilité des résultats et de prendre connaissance des projets portés par l'institution, a souligné le directeur général, le Pr Roch Fabien Niama.

Face aux étudiants, professionnels de santé et les usagers de l'institution, le directeur général du laboratoire a relevé l'importance de l'institution dans la chaîne de délivrance des soins et, surtout, son rôle essentiel dans la sécurité sanitaire nationale. «Son rôle s'étend à la surveillance épidémiologique



Les officiels à l'issue de l'ouverture des Journées portes ouvertes

des maladies à potentiel endémique, au contrôle de qualité des médicaments, des denrées alimentaires et des eaux de consommation, ainsi qu'à l'appui scientifique indispensable à la prise de décision de santé publique», a rappelé le directeur général du LNSP.

Josel Otia, un patient venu passer des examens cliniques,

a apprécié cette initiative. Il a estimé que si ces occasions se font régulièrement, elles permettraient de changer la conception que les citoyens ont du laboratoire national de santé publique, vieux de plus de six décennies.

Germaine NGALA

ART

**Les jeunes de l'orphelinat Yamba Ngai doués dans la photographie**

Un projet inclusif cofinancé par l'Union européenne et la Conférence épiscopale italienne (CEI), a permis la formation des jeunes de l'orphelinat Yamba Ngai de Brazzaville à la photographie. Pendant une douzaine de jours, ils ont été formés par le photographe professionnel congolais Baudoin Mouanda. Au terme de cet atelier d'apprentissage, les jeunes de l'orphelinat Yamba Ngai ont présenté le fruit de leur travail lors d'une exposition photographique organisée samedi 6 juin 2026 à la résidence de l'ambassadeur d'Italie au Congo.

Le travail réalisé par les jeunes de l'orphelinat Yamba Ngai est excellent. Il a été rendu possible grâce au projet «Une approche inclusive du handicap», qui s'inscrit dans le cadre de l'inclusion professionnelle et sociale des personnes vivant avec handicap dans deux arrondissements de Brazzaville, Ouenzé et Makélékélé. Il a débouché sur une exposition-photos intitulée «Jeunes regards sur le Congo», avec pour leitmotiv: «Tous pour l'inclusion». Pour sa mise en œuvre, le projet a bénéficié de l'expertise de l'ONG italienne Promotion et développement communautaires (CPS) en partenariat avec le Groupement des intellectuels et ouvriers handicapés du Congo (GIOHAC), au profit de l'orphelinat Yamba Ngai, avec l'appui de l'association ClassPro Culture. C'est le photographe congolais de renommée internationale,

Baudoin Mouanda qui a assuré la formation aux jeunes de cet orphelinat, qu'a salué l'ambassadeur d'Italie au Congo, Enrico Nunziata. Le projet vise à promouvoir l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle des personnes vivant avec handicap, à travers des actions de sensibilisation, formation, accompagnement et de plaidoyer. Pour Enrico Nunziata, «des initiatives comme celle-ci montrent comment la culture et l'art peuvent devenir des outils puissants pour l'inclusion sociale, le renforcement des compétences individuelles et le renforcement de la confiance en soi». Il a également salué l'engagement de l'ONG Promotion et développement communautaires qui depuis des années travaille aux côtés des institutions congolaises et des communautés locales pour promouvoir le développement humain, l'inclusion sociale et la protection des droits des personnes les plus fragiles.



Baudoin Mouanda décrivant le processus et les enjeux qui ont marqué l'atelier de formation



Ernelinda Onda présentant le projet

Des actions qui contribuent à la création des opportunités et au renforcement de la cohésion sociale.

Le gouvernement italien soutient ces initiatives à travers sa coopération au développement, à environ 800 000

euros alloués à l'ONG CPS pour un programme complémentaire récemment inauguré, dénommé «Renforcer et accompagner dans le monde traditionnel et innovant du tra-

enfants et de redécouvrir la puissance de la créativité, de l'espoir et de l'inclusion. Derrière chaque image, se trouvent des talents, des aspirations et du potentiel qui méritent d'être reconnus et valorisés. L'inclusion en effet signifie, reconnaître la dignité, le potentiel et le droit de participer pleinement à la vie sociale de chaque personne, sans exception. L'exposition-photos des jeunes de l'orphelinat Yamba Ngai a coïncidé avec celle consacrée au 80<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote pour les femmes en Italie. Celles-là qui ont contribué au progrès de leur pays, notamment en matière d'accès aux droits et à l'égalité des chances. L'exposition a entre autres été marquée par l'intervention d'Ernelinda Onda, représentante de l'ONG CPS au Congo, qui a présenté le projet. L'ONG est basée dans la région de la Campanie en Italie, d'où est originaire l'ambassadeur Enrico Nunziata. La cérémonie a été rehaussée de la présence de Mgr Juan Carlos Navarro Carmona, chargé d'affaires à la Nonciature apostolique, de l'ambassadrice de l'Union européenne au Congo, du directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire.

Aristide Ghislain NGOUMA

MUSIQUE

Roga Roga au Stade des Martyrs de Kinshasa?

L'artiste-musicien Roga Roga, nourrit l'ambition de se produire prochainement au Stade des Martyrs de Kinshasa. Jeudi 4 juin 2026, il s'est entretenu avec Cédric Mudiantu, administrateur gestionnaire ad intérim de cette infrastructure sportive. Puis, il a procédé à la visite de cette installation sportive, avant d'afficher sa volonté d'offrir un spectacle d'envergure au public de deux rives du fleuve Congo.



Roga Roga en repérage au Stade des Martyrs

Le patron du groupe "Extra-Musica" et star de la musique congolaise a rappelé les liens culturels qui unissent les peuples et souligné les liens culturels qui unissent les peuples des deux pays, enclenchés par leurs Chefs d'Etat respectifs: Félix Tshisekedi et Denis Sassou-Nguesso. D'après Roga Roga, «la musique demeure l'un des principaux facteurs de rapprochement entre les deux nations. Les deux Congo n'ont qu'un seul peuple caractérisé par l'amour de la musique», a-t-il relevé.

Chevalier dans l'Ordre du Mérite Congolais, l'auteur de la chanson à succès "Bokoko" (entendez: Tradition), et de bien d'autres tubes à succès rêve déjà d'un rendez-vous musical réunissant les populations de deux capitales les plus rapprochées du monde.

«Kinshasa et Brazzaville, nous allons nous retrouver ici pour faire la fête et lancer un message au monde entier que la musique, c'est nous», a-t-il fait savoir.

L'artiste-musicien envisage d'égayer les mélomanes de Kinshasa et de Brazzaville à travers un événement musical majeur. «Je suis prêt à boucler les démarches administratives nécessaires dès la levée de la mesure suspendant les activités socioculturelles au Stade des Martyrs. Je veux me conformer aux exigences liées à la location de l'enceinte afin de concrétiser mon projet». Roga Roga s'est dit impressionné par les travaux réalisés depuis son dernier passage dans ce stade, où il s'était produit en 2010, lors des festivités de la Francophonie. Il a profité de son passage dans ce complexe sportif, pour saluer les efforts entrepris pour sa

modernisation. «Nous remercions le gestionnaire du stade pour l'accueil qui nous a été réservé et le félicitons pour la manière dont il veille sur ce temple. J'ai joué ici en 2010 lors de la Francophonie, mais aujourd'hui je constate qu'un important travail de rénovation a été effectué, ce que j'apprécie énormément», a-t-il affirmé. Outre cela, l'artiste-musicien a encouragé les autorités congolaises à poursuivre les investissements dans les infrastructures sportives, avant de saluer la vision de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo, ainsi que l'action menée dans ce secteur sous la conduite de Didier Budimbu Ntubuanga, ministre des Sports et des Loisirs

Alain-Patrick MASSAMBA

BATACLAN DE PARIS

Extra-Musica Nouvel Horizon a honoré la rumba congolaise

Le groupe Extra-Musica Nouvel Horizon s'est produit le 5 juin 2026 au Bataclan de Paris, en France, devant plus de 1000 spectateurs. Un concert exceptionnel réussi, selon Sonor Digital, chef d'orchestre. Cette formation qui incarne la nouvelle génération de l'école congolaise, a proposé une musique de scène festive de ndombolo et l'élégance de la rumba. Une production de Ted Morgan et Bébert Etou Prod. Ce méga-concert marque le retour sur la scène parisienne d'Extra-Musica Nouvel horizon, après plusieurs années depuis son dernier passage au Cabaret sauvage.



Extra-Musica Nouvel Horizon sur scène (Ph. d'arch.)

Ce concert qui a égayé les mélomanes parisiens a été d'une ampleur supérieure aux précédentes prestations du groupe. L'événement a été présenté comme un spectacle dix fois plus important que celui livré au Cabaret Sauvage, avec un accent particulier sur la mise en valeur de la musique congolaise et, plus largement, africaine.

Le scénario de la prestation a pris la forme d'un parcours rétrospectif. Le groupe a revisité l'ensemble de son répertoire, depuis les débuts jusqu'aux productions les plus récentes. Il a ainsi offert à la diaspora une occasion de découvrir en direct une large partie d'œuvres créées au fil des années.



Sonor Digital

Le méga-concert du Bataclan s'est inscrit dans une tournée plus vaste. Des dates en province ainsi que de nombreuses

représentations à Paville sont prévues. Dès le retour du groupe Extra-Musica Nouvel Horizon à Brazzaville, une série de concerts est prévue avant de repartir pour l'Europe poursuivre une nouvelle tournée. En somme, ce méga-concert du Bataclan s'est adressé à un large public, si non au tout Paris musical, celui qui va au-delà de la seule communauté congolaise. Les spectateurs n'ont pas été déçus, du fait d'avoir suivi une prestation qui a rassemblé, entre autres, tous les amateurs de musique africaine présents en Europe.

A-P. MASSAMBA

RECTIFICATIF

Dans notre édition n°4338 du vendredi 12 juin 2026, à la page 15, dans l'article intitulé: "Freddy Massamba primé aux Nyota Awards, à Bruxelles", au lieu de: «Un événement organisé par le Centre culturel congolais (R.D.C.), avec le soutien de la capitale belge». Lire: «Un événement organisé par le Centre culturel congolais de Bruxelles, avec le soutien de la capitale belge». Toutes nos excuses à l'auteur et aux lecteurs pour ce désagrément.



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE (MEPSP)



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC) – AGENCE FIDUCIAIRE

DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE (PRRU)

APPEL A CANDIDATURE N° 006/MEPSP/2026/PRACAC/AGF-PRRU RELATIF

AU RECRUTEMENT DE DEUX INGENIEURS GENIE CIVIL POUR LES UNITES TECHNIQUES MUNICIPALES DE BRAZZAVILLE (01) ET DE POINTE-NOIRE (01)

1. Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une Avance de Préparation (PPA) pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (en cours de préparation) qui vise entre autres objectifs: d'améliorer l'accès aux services urbains de base résilients et d'accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) désigné pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: «Recrutement de deux ingénieurs génie civil pour les unités techniques municipales (UTM) de Brazzaville (01) et de Pointe Noire (01)».

2. Description des tâches et responsabilités

Les deux (02) ingénieurs en génie civil exerceront chacun leurs fonctions dans sa zone d'affectation (Brazzaville ou Pointe-Noire) et travailleront sous la supervision directe du spécialiste en génie civil de l'UGP et l'autorité du Coordonnateur du Projet. Il sou est chargé de:

a) Appui à la préparation technique:

- Participer à la revue et à la validation technique des études (APS, APD, DAO) relatives aux travaux de génie civil;
- Contribuer à la préparation des dossiers techniques et des spécifications pour les marchés de travaux et de contrôle;
- Appuyer l'organisation et à la documentation des visites de sites préalables aux appels d'offres (visite de chantier contradictoire avec les soumissionnaires);
- Appuyer la Cellule de passation des marchés dans l'analyse technique et l'évaluation des offres.

b) Suivi et contrôle de l'exécution des travaux:

- Appuyer les bureaux de contrôle dans le suivi des chantiers de génie civil dans sa zone d'intervention;
- Vérifier la conformité des travaux exécutés aux plans, aux spécifications techniques et aux normes en vigueur;
- Participer à la validation des plans d'exécution;
- Suivre l'avancement physique et financier des travaux et signaler tout écart ou risque majeur allant à l'encontre de la bonne exécution des travaux;
- Identifier et documenter les non-conformités, à travers l'émission de fiches de non-conformité (FNC) et le suivi de leur levée par les entreprises;
- Participer aux réunions de chantier et aux missions de supervision;
- Exécuter toute autre tâche qui pourra lui être confiée par l'UGP.

c) Qualité, environnement, social, santé-sécurité et climat:

- Veiller à l'intégration et au respect des mesures environnementales et sociales issues des EIES, PAR et PGES;
  - S'assurer de la prise en compte des exigences de résilience climatique dans la conception et l'exécution des ouvrages;
  - Contribuer à la gestion des risques techniques, environnementaux et sociaux sur les chantiers;
  - Assurer la documentation photographique régulière de l'état d'avancement des travaux et des conditions HSE sur chantier, constituant une archive visuelle exploitable pour les rapports de supervision;
  - Exécuter toute autre tâche qui pourra lui être confiée par l'UGP;
- d) Réception des ouvrages et reporting:
- Participer aux opérations de réception provisoire et définitive des ouvrages;
  - Contribuer à l'élaboration des rapports techniques périodiques (mensuels, trimestriels);
  - Alimenter les tableaux de bord de suivi des indicateurs physiques du projet;
  - Signaler toute non-conformité technique ou HSE constatée sur site;
  - Appuyer la remontée rapide à l'UGP de tout incident ou risque significatif d'ordre technique, environnemental, social ou sécuritaire;
  - Rédiger des notes d'alerte à soumettre à l'UGP en cas de risque sérieux de dérive de délai, de surcoût, de non-conformité technique grave, ou d'incident social ou environnemental significative;
  - Contribuer au rapport d'achèvement des composantes techniques du PRRU.

2. Profil du Candidat

Les deux (02) ingénieurs en génie civil des UTM devront répondre au profil décrit ci-après.

a) Formation

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie Civil (Bac+5 minimum) ou d'un diplôme équivalent.

b) Expérience professionnelle

- Expérience professionnelle générale d'au moins cinq (05) ans dans le domaine du génie civil, dont au moins trois (03) ans dans le suivi et le contrôle de travaux de génie civil sur le terrain;
- Expérience spécifique avérée dans le suivi et le contrôle de travaux urbains (voiries, drainage, ouvrages d'assainissement, bâtiments publics);
- Expérience dans des projets financés par les PTF (Banque mondiale, AFD, BAD, etc.) constituant un atout majeur;
- Également considérés comme des atouts: (i) expérience dans des opérations intégrant des exigences environnementales et sociales; et (ii) expérience en milieu urbain dense, quartiers précaires, zones à risque d'inondation ou d'érosion.

c) Compétences techniques et transversales

- Solide maîtrise des normes et pratiques de génie civil (Eurocode 2 et/ou BAEL; Eurocode 7 et/ou NF P 94-281; DTU; BCEOM; etc.);
- Maîtrise des essais de contrôle qualité courants sur chantier (Proctor, CBR, essais béton);
- Maîtrise de la lecture et de la vérification des plans d'exécution à l'aide de logiciels de dessin assisté par ordinateur;
- Bonne connaissance des procédures de gestion de projets et de marchés financés par les PTF;
- Capacité d'analyse technique, de synthèse et de rédaction de rapports;
- Bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, MS Project, AutoCAD, logiciels de suivi de projets);
- Aptitude au travail en équipe et sous pression.

d) Langues

- Excellente maîtrise du français (oral et écrit);
- La maîtrise de la langue anglaise un plus.

e) Différenciation des profils par ville (atout spécifique)

Ingénieur en Génie Civil – Brazzaville

- Expertise prioritaire: voiries drainées, bassins versants urbains, stabilisation de ravins (géotextiles, gabions, enrochements, végétalisation), ouvrages d'assainissement pluvial.
- Expérience souhaitée: projets en zones urbaines denses, quartiers précaires, interfaces voirie-habitats, zones marécageuses et/ou avec nappe affleurante.

Ingénieur en Génie Civil – Pointe-Noire

- Expertise prioritaire: zones côtières, salinité des matériaux, érosion hydrique, sols sableux, marchés urbains, voiries de proximité.
- Expérience souhaitée: infrastructures urbaines en milieu littoral, zones à forte pluviométrie, zones marécageuses et/ou avec nappe affleurante, et quartiers précaires.

3. Méthode de sélection

La sélection des candidats se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2025). Elle se déroulera en deux (02) phases: i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature et ii) une phase d'interview. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la deuxième phase.

4. Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence du poste tous les jours ouvrables à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures écrits en français comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 8 juillet 2026 à minuit (heure local), avec la mention: «Recrutement de deux ingénieurs génie civil pour l'UTM de (veuillez préciser la ville)».

Contact  
Monsieur le Coordonnateur du PRACAC/PRRU  
Rue Duplex n° 12 /Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 05 206 29 15  
E-mail: prrucongo@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 15 juin 2026

Le Coordonnateur,  
Benoît NGAYOU

## FOOTBALL

# Claude Le Roy de nouveau aux manettes du Congo!

Nombre d'amoureux du football congolais ont été ravis d'apprendre le 9 juin 2026 que le ministère

## VERBATIM

« Le pays est en déshérence. Il n'y a plus de championnat depuis deux ans, ils sont descendus à la 134e place mondiale. J'ai eu pas mal d'anciens joueurs au téléphone, c'est eux qui m'ont convaincu de dire oui. Le Congo est un pays qui est tombé tellement bas que je ne pouvais pas faire autrement que de leur donner un coup de main. » (Claude Le Roy, Journal Le Dauphiné libéré)

en charge des sports s'est offert Claude Le Roy, un héros de la dernière plus belle page des Diables-Rouges, qui a une image flatteuse. Ils ont aussi appris que la Fédération



Claude Le Roy 68 ans

congolaise de football (FECOFOT) n'a ni participé, ni été informée du choix du plus célèbre des techniciens français en Afrique. « Un engagement en clando », dirait-on, que l'instance dirigeante du football national a néanmoins acté bien malgré elle.

L'inoxydable Claude Le Roy va donc reprendre du service au Congo. Il se remet en selle cinq ans après avoir dirigé son dernier match en tant que sélectionneur du Togo (échec de qualification des Eperviers à la CAN 2021) et onze ans après avoir dirigé

une première fois les Diables-Rouges. A l'époque, il avait réussi à replacer le Congo sur la carte continentale en qualifiant la sélection pour la CAN 2015, avant de l'emmener jusqu'en quarts de finale après une première place dans son groupe.

Le ministère des Sports congolais a informé, via communiqué, que Claude Le Roy sera assisté par le Sénégalais Omar Daf. Le technicien de 78 ans prendra officiellement sa fonction lundi 22 juin, au cours d'une cérémonie placée sous la houlette du ministre

Hugues Nguélondele, en présence du président par intérim de la FECOFOT, Henri Endzanga.

Que demande-t-on en priorité à l'ancien coéquipier de François M'Pelé et de Jean Bertrand Claise Balekita "Eusebio" à l'AC Ajaccio de France (dans les années 1970) : qualifier les Diables-Rouges à la CAN 2027 ! Ce que ses différents successeurs (Pierre Lechantre, Candido Valdo, Barthélemy Ngatsono, Sébastien Migné, Paul Putt, Isaac Ngata et Fabrizio Cesana) ne sont pas parvenus à faire. Il doit non seulement semer, mais aussi faire pousser et mûrir chez les nouveaux Diables-Rouges, en l'espace de quelques mois. Cependant, l'engagement de Claude Le Roy divise les Congolais. Pendant que certains, surfant sur le souvenir du passé, semblent se réjouir de son retour, d'autres s'interrogent sur sa capacité à relever les défis actuels après cinq ans de chômage. Est-ce le bon choix ? L'avenir nous le dira.

Franck SOUAPIBOU

## MONDIAL 2026

## Premières sensations!

La Coupe du monde fait le plein des stades depuis le 11 juin dernier. Elle a réussi aussi à apprivoiser des millions de personnes à travers tous les continents.

Après une semaine de compétition, la 23e édition est loin de livrer les noms des premiers qualifiés. Ce sera chose faite le 28 juin après la fin des matches du premier tour, les douze groupes constitués qualifiant, chacun, deux équipes, auxquelles s'ajouteront les huit meilleurs troisièmes. Trente-six équipes auront alors obtenu le billet pour les seizièmes de finale, les douze autres en étant exclues.

Pour ce qui est de l'Afrique, les choses n'ont pas l'air d'avoir bien commencé, excepté la Côte d'Ivoire qui lui a offert sa première victoire en s'imposant 1-0 face à l'Equateur, le Maroc qui a fait balbutier le Brésil (1-1) et le Cap Vert, qui a créé une immense surprise en tenant tête à l'Espagne (0-0). Rien ne dit cependant que l'Afrique a compromis ses chances, même s'il est acquis que des équipes du continent parmi les dix présents, feront partie du premier groupe des « dégonflés ».

Nous donnons, pour conclure, les premiers résultats groupe par groupe, au moment où nous mettons sous presse.

**Groupe A :** Mexique-Afrique du Sud (2-0) et Corée du Sud-République Tchèque (2-1). **Groupe B :** Canada-Bosnie-Herzégovine (1-1) et Qatar-Suisse (1-1). **Groupe C :** Brésil-Maroc (1-1) et Haïti-Ecosse (0-1). **Groupe D :** Etats-Unis-Paraguay (4-1) et Australie-Turquie (2-0). **Groupe E :** Allemagne-Curaçao (7-1) et Côte d'Ivoire-Equateur (1-0). **Groupe F :** Pays-Bas-Japon (2-2) et Suède-Tunisie (5-1). **Groupe G :** Belgique-Egypte (1-1) et Iran-Nouvelle Zélande (2-2). **Groupe H :** Espagne-Cap Vert (0-0) et Arabie Saoudite-Uruguay (1-1). **Groupe I :** France-Sénégal (3-1) et Irak-Norvège (1-4). **Groupe J :** Argentine-Algérie (3-0) et Autriche-Jordanie (3-1).

F.S.

## JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT 2026

# Trident Energy Congo nettoie la plage à Pointe-Noire

La société pétrolière Trident Energy Congo prouve son engagement environnemental en organisant, le 12 juin 2026 à la Côte sauvage de Pointe-Noire, une opération de ramassage de déchets. Patronnée par M. Helmuth Kruger, Directeur HSE, en remplacement du Directeur Général Eric Guillemin, cette action célèbre en différé la Journée mondiale de l'environnement.

L'opération, organisée en marge de la Journée mondiale de l'environnement, a mobilisé plus de 165 bénévoles issus de trois structures : l'Association la Bouée Couronne (ABC), une association des pêcheurs artisanaux congolais, le cabinet RSE-environnement Horizon International et les employés de Trident Energy Congo.

Munis de gants et de sacs, les participants ont parcouru les 2 kilomètres séparant la Brasserie de la mer du Yes Club pour débarrasser le littoral de 2,5 tonnes de déchets (plastiques, mégots, cannettes, filets). « La

salubrité du littoral est un enjeu qui lie les opérateurs marins, les compagnies pétrolières et les pêcheurs. Il était essentiel pour Trident Energy Congo de sensibiliser les populations locales et de poser un acte citoyen pour protéger durablement cet écosystème côtier », a souligné M. Helmuth Kruger. « L'opération de ramassage de déchets a été une véritable réussite. Nous avons atteint nos objectifs en parcourant les deux kilomètres prévus entre la Brasserie de la mer et le Yes Club pour éliminer tous les déchets plastiques. Tous les invités ont répondu présents. Nous sommes fiers de cet engagement



Le Directeur HSE de Trident Energy Congo en pleine opération.



Un groupe de participants à l'opération.

citoyen pour la Journée mondiale de l'environnement », a-t-il conclu.

La Directrice d'Horizon International a souligné l'importance de cette opération de salubrité : « Ce ramassage de déchets revêt des enjeux sanitaires, sociaux et environnementaux majeurs pour les riverains. L'objectif est de sensibiliser les collaborateurs de Trident Energy Congo et les communautés à la préservation du littoral et à la lutte contre la pollution marine. C'est par des actions répétées que naîtra une véritable



Photo de famille des participants à l'opération.

prise de conscience collective. » Elle a également salué l'initiative de Trident Energy Congo : « Associer notre cabinet démontre l'engagement de l'entreprise en matière de développement local et d'éducation envi-

ronnementale. »

La secrétaire générale de l'Association la Bouée Couronne, Anaëlle Sophie Skarlène Mabilia, a justifié l'engagement de sa structure dans la lutte contre la pollution marine. Elle a souligné que

l'objectif de cet événement était de sensibiliser la population à la préservation du littoral, un but qui porte ses fruits grâce à la prise de conscience croissante et à la salubrité retrouvée des plages. Spécialisée dans l'exploitation et la revitalisation des champs matures, la société Trident Energy Congo a démarré ses activités en République du Congo en janvier 2025, à la suite d'un accord majeur conclu avec Chevron et TotalEnergies.

MICROFINANCE

# Deux ans, deux certifications: les MUCODEC décrochent l'ISO 9001

Après l'ISO 27001, obtenue en 2024 pour la sécurité de l'information, les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit ajoutent à leur palmarès la norme de référence du management de la qualité. La cérémonie de remise s'est tenue le vendredi 12 juin 2026, au siège de la Fédération, à Brazzaville.

C'est Toussaint Kamina Tshibuy, directeur du Bureau Veritas à Brazzaville -organisme international indépendant de certification-, qui a remis le précieux document à Dieudonné Ndinga Moukala, directeur général des MUCODEC. La cérémonie a réuni plusieurs personnalités : représentants des autorités monétaires et de régulation, responsables d'institutions, mais aussi Florian Mouniengué-Bitanda, président du conseil fédéral des MUCODEC, entouré des cadres de cette microfinance de 1ère catégorie. Consultant et expert international, Taoufik Zniber a suivi et accompagné les MUCODEC tout au long de cette démarche. C'est

*dix ans, je le dis en toute sincérité, c'est vraiment exceptionnel. En deux ans, les MUCODEC ont été certifiées ISO 27001, la plus récente et la plus exigeante en matière de sécurité de l'information.*



Dieudonné Ndinga Moukala (à g.) recevant le certificat ISO 9001...



Le DG des Mucodec brandissant le certificat ISO 9001



Taoufik Zniber (à g.) félicitant Florian Mouniengué-Bitanda pour le travail accompli



Vue de l'assistance



Photo de famille après réception du Certificat



Le DG répondant aux préoccupations des journalistes

à lui qu'est revenu le soin d'en mesurer la portée : «La normalisation consiste à codifier les meilleures pratiques mondiales en référentiels communs; les ISO en sont la référence absolue. La certification est attribuée par les auditeurs externes reconnus à l'échelle internationale qui certifient qu'une organisation fonctionne réellement selon les exigences les plus strictes au monde. En tant que consultant et expert international, j'ai eu le privilège d'accompagner de nombreuses organisations dans plusieurs pays et secteurs depuis plus d'une trentaine d'années. Mais ce que j'ai vécu aux MUCODEC depuis bientôt

*C'est une performance rare. ISO 9001 que nous célébrons aujourd'hui, est la preuve que les MUCODEC ont choisi l'excellence plutôt que la facilité. Avec cette norme, les MUCODEC ont tenu à formaliser l'intégralité de leurs activités avec 23 procédures présentées à la certification ». Cette performance montre que les responsables ont fait de la culture d'excellence une ancre. Pour Toussaint Kamina Tshibuy, «la certification ISO 9001 est internationalement reconnue. Si une entreprise veut être certifiée, elle doit pouvoir prendre connaissance de la norme, donc implémenter*

*les différentes exigences de cette norme. Une fois, ces exigences mises en place, nous en tant qu'organisme indépendant, nous passons pour procéder à un audit qui est une forme d'évaluation permettant de dire si l'entreprise est conforme ou pas à ISO 9001. En l'espèce, les MUCODEC ont mis en place différentes exigences et nous les avons jugées conformes à la norme. La certification ISO 9001 est une norme d'organisation qui permet à chaque entreprise de mieux se structurer et de mieux s'organiser en vue de satisfaire ses clients. Un client satisfait, pour une entreprise, c'est*

*une croissance, c'est un chiffre d'affaires en plus, c'est donc une pérennité dans le temps. Aussi invitons-nous toutes les entreprises à aller vers la certification de type ISO. Aux MUCODEC d'être beaucoup plus rigoureuses pour maintenir ces certificats. Tout relâchement entraîne leur perte. Les MUCODEC ont tout ce qu'il faut pour pouvoir les maintenir, c'est-à-dire beaucoup de rigueur, beaucoup de sérieux et beaucoup de volonté pour aller de l'avant». Le directeur général des MUCODEC, Dieudonné Ndinga Moukala a rassuré que «La certification ISO 9001 qui s'ajoute à*

*la certification ISO 27001 exige de nous que nous écoutions mieux, que nous répondions plus vite, que nous corrigions nos erreurs sans détour, et que nous nous améliorions sans relâche. Les MUCODEC se sont certifiées pour les hommes et les femmes qu'elles servent, et pour ceux qui le font vivre. Nous souhaitons maintenant passer à l'ISO 14001 et ISO 45001. Ces quatre normes ont pratiquement une même cohérence et elles vont nous permettre de consolider nos acquis d'organisation et de fonctionnement. C'est notre projet. La certification ISO 27001 que nous avons*

*eue avant, nous a formés. Le certificat qu'on a reçu aujourd'hui c'est sur la qualité. C'est vrai que l'environnement économique est difficile. Le climat des affaires chaque fois nous interpelle. Mais c'est dans la difficulté qu'on arrive à se forger. Pour les 500.000 sociétaires, c'est l'occasion, pour eux, d'être de plus en plus confiants en leurs MUCODEC. Avec l'obtention des normes ISO, ils doivent être rassurés que leur entreprise est bien gérée et leur argent en sécurité. Et ceux qui ont pris des crédits, doivent les rembourser ».*